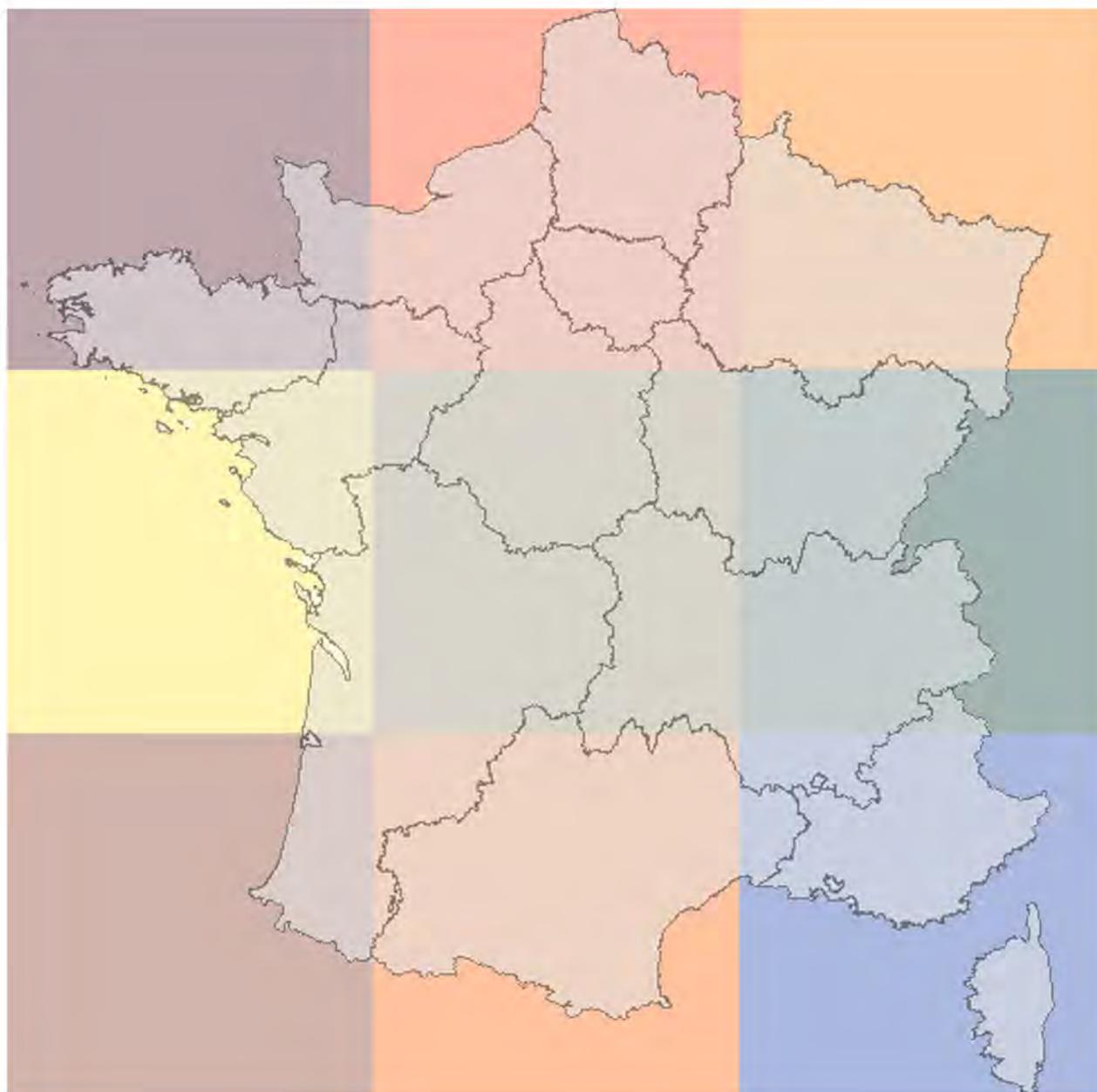


# STRATER

## Données comparatives régionales Méthodologie

Diagnostic territorial  
de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir  
et de l'analyse territoriale

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

## Note liminaire

---

### Les territoires considérés

Les données comparatives régionales reprennent, dans un même graphique ou tableau, les principaux indicateurs relatifs à chaque région selon une thématique donnée : chiffres clés, accès à l'enseignement supérieur etc. Ainsi, il est possible de situer les régions les unes par rapport aux autres et/ou par rapport à la moyenne nationale. Les territoires étudiés s'adaptent aux différentes sources de données qui peuvent présenter les résultats de leur enquête selon différents périmètres, notamment pour les territoires ultra-marins.

Lorsque cela est possible les moyennes des régions métropolitaines et des territoires ultra-marins sont représentées. La moyenne « outre-mer » correspond à la moyenne de l'ensemble des territoires de l'outre-mer. La moyenne « DROM » correspond à la moyenne des départements et régions d'outre-mer. Dans certains cas, les données des collectivités d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) ne peuvent pas être différenciées et sont indiquées NC+PF.

Pour des raisons de présentation, les échelles des différents territoires d'outre-mer représentés sur les cartes ne peuvent être conformes à la réalité géographique.

France métropolitaine	<b>FM°</b>	Outre-mer (ensemble des territoires)	
Auvergne-Rhône-Alpes	<b>ARA</b>	Départements-Régions d'outre-mer	<b>DROM</b>
Bourgogne-Franche-Comté	<b>BFC</b>	Antilles	<b>ANT</b>
Bretagne	<b>BRE</b>	Guadeloupe	<b>GUA</b>
Centre-Val de Loire	<b>CVL</b>	Martinique	<b>MQ</b>
Corse	<b>COR</b>	Guyane	<b>GF</b>
Grand Est	<b>GES</b>	La Réunion	<b>LRE</b>
Hauts-de-France	<b>HDF</b>	Mayotte	<b>MAY</b>
Île-de-France	<b>IDF</b>	Nouvelle-Calédonie	<b>NC</b>
Normandie	<b>NOR</b>	Polynésie française	<b>PF</b>
Nouvelle-Aquitaine	<b>NAQ</b>		
Occitanie	<b>OCC</b>		
Pays de la Loire	<b>PDL</b>		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	<b>PAC</b>		



## Sommaire

<b>A. DONNEES REGIONALES COMPAREES.....</b>	<b>5</b>
A.1 Panorama de l'ESRI.....	5
▶ Les chiffres-clés ( <i>Strater : Partie 1-A3</i> ).....	5
▶ L'accès à l'enseignement supérieur ( <i>Strater : Partie 1 – A5</i> ).....	6
▶ Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur ( <i>Strater : Partie 1 – C2</i> ).....	7
▶ Les dynamiques de mobilité internationale ( <i>Strater : Partie 1 – C3</i> ).....	10
▶ Les classements internationaux ( <i>Strater : Partie 1 – A6.3</i> ).....	10
A.2 Les parcours d'études, les conditions de réussite et l'insertion professionnelle.....	11
▶ Les bacheliers ( <i>Strater : Partie 2 - A1.1</i> ).....	11
▶ La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs ( <i>Strater : Partie 2 – A2.1</i> ).....	12
▶ La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs en licence ( <i>Strater : Partie 2 – A 3.1</i> ).....	13
▶ La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs en master ( <i>Strater : Partie 2 – A 4.1</i> ).....	14
▶ Les formations d'ingénieurs ( <i>Strater : Partie 2 – A 6</i> ).....	15
▶ Les campus connectés ( <i>Strater : Partie 2 – B 1.3</i> ).....	17
▶ Les aides à la vie étudiante ( <i>Strater : Partie 2 – B 2.4</i> ).....	18
▶ L'inscription des néo-bacheliers en université selon leur académie d'origine ( <i>Strater : Partie 2 – C.3.2</i> ).....	19
A.3 La recherche : formation à la recherche et développement des connaissances.....	20
▶ La poursuite d'études en doctorat ( <i>Strater : Partie 3 – A 2.1</i> ).....	20
▶ Le financement des thèses en doctorat ( <i>Strater : Partie 3 – A 2.3</i> ).....	21
A.4 Transferts de l'ESRI vers l'environnement socio-économique.....	22
▶ Les campus des métiers et des qualifications ( <i>Strater : Partie 4 – B 1.1</i> ).....	22
▶ L'apprentissage ( <i>Strater : Partie 4 – B 2.1</i> ).....	23
▶ L'effort de recherche en entreprise ( <i>Strater : Partie 4 – C.5.1</i> ).....	25
▶ Les dispositifs d'aide à la R&D et à l'innovation pour les entreprises ( <i>Strater : Partie 4 – C 5.2</i> )...	26
A.5 Les ressources de l'ESRI.....	27
▶ La répartition de l'effort de recherche dans le secteur public ( <i>Strater : Partie 5 – A 2</i> ).....	27
▶ Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs ( <i>Strater : Partie 5 – B 2.1</i> ).....	28
▶ Les projets financés par le PIA ( <i>Strater - Partie 5 – C 2.1</i> ).....	30
<b>B. METHODOLOGIE.....</b>	<b>31</b>
B.1 Panorama.....	31

▶	Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième .....	31
▶	Jeunes en difficultés de lecture – génération 1999.....	31
▶	Origine sociale des étudiants.....	31
▶	Comparaisons européennes.....	31
▶	Le positionnement des établissements de la région dans les classements internationaux .....	31
▶	Résultats du bac .....	32
▶	Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur .....	32
▶	Inscription des néo-bacheliers selon leur région académique d'origine .....	32
▶	Les ressources documentaires .....	32
<b>B.2</b>	<b>Formation .....</b>	<b>32</b>
▶	Poursuite d'études dans le supérieur.....	32
▶	Orientation post-bac : les vœux dans Parcoursup.....	33
▶	Les effectifs d'étudiants.....	33
▶	Formations maïeutiques, paramédicales et sociales.....	34
▶	Taux de réussite.....	34
▶	Insertion professionnelle des diplômés de master.....	35
<b>B.3</b>	<b>La recherche : formation à la recherche et développement des connaissances .....</b>	<b>35</b>
▶	Les effectifs en doctorat.....	35
▶	L'insertion professionnelle des docteurs.....	35
▶	Les financements CIFRE .....	35
▶	Les unités de recherche.....	35
▶	Les publications scientifiques.....	36
▶	Les distinctions scientifiques.....	36
<b>B.4</b>	<b>Transferts de l'ESRI vers l'environnement socio-économique .....</b>	<b>37</b>
▶	La formation tout au long de la vie.....	37
▶	Crédit impôt recherche.....	37
▶	La capacité à innover et stratégie (CIS).....	37
▶	Les dépenses intérieures de recherche et développement en entreprise.....	38
▶	Les brevets.....	38
<b>B.5</b>	<b>Les ressources de l'ESRI .....</b>	<b>38</b>
▶	Les dépenses intérieures de recherche et développement.....	38
▶	Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs.....	39
▶	Personnels administratifs .....	39
▶	La participation aux projets H2020 .....	39
▶	Les réponses aux appels à projets de l'ANR (hors PIA).....	40
▶	Les financements des collectivités territoriales.....	40
<b>C.</b>	<b>SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	<b>41</b>

## A. Données régionales comparées

### A.1 Panorama de l'ESRI

#### ► Les chiffres-clés (*Strater : Partie 1-A3*)

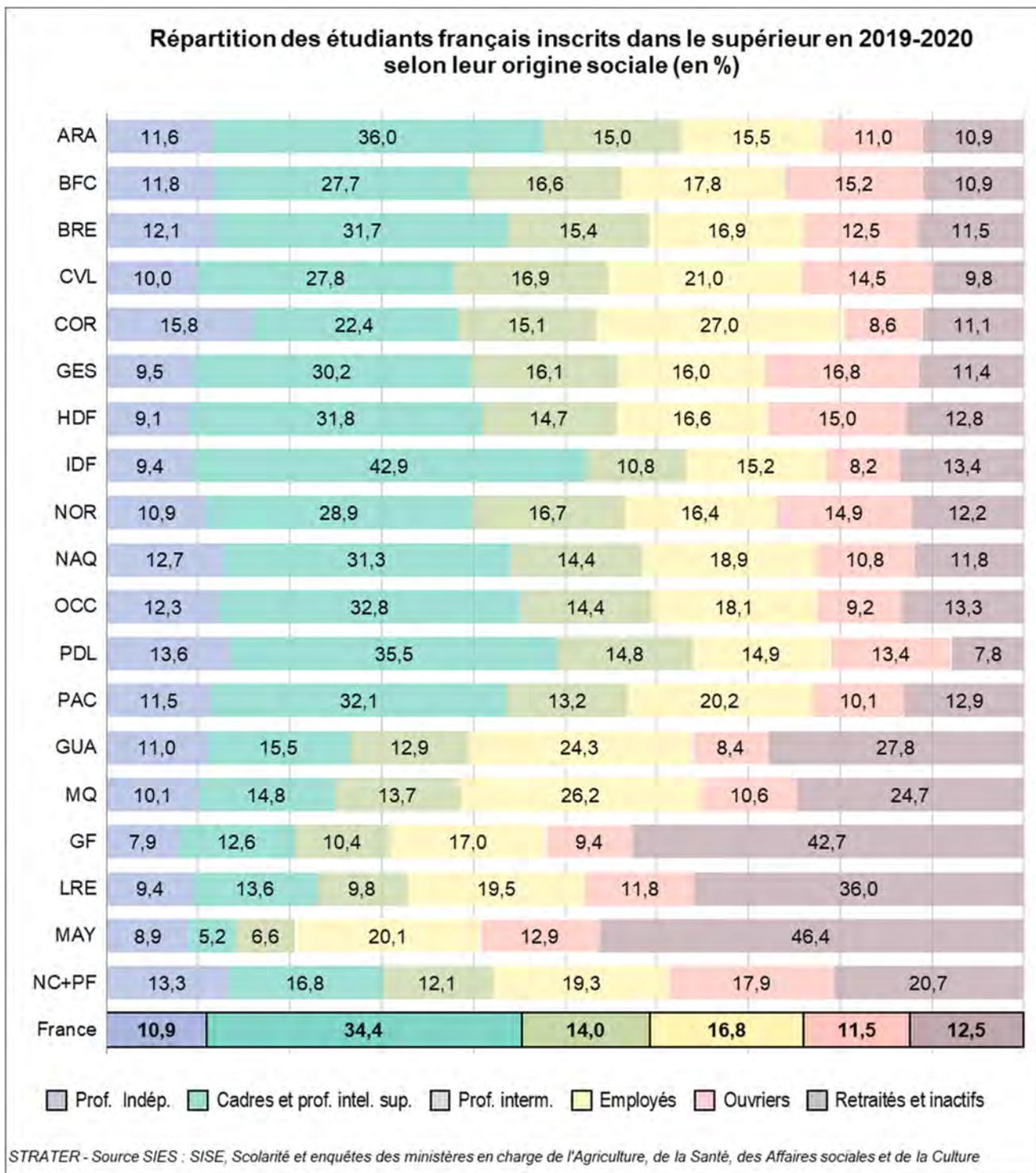
Régions	Population étudiante			Dépenses recherche et développement		PIA		Production scientifique nationale	
	Enseignement supérieur (2020-2021)	Etablissements universitaires (2020-2021)	Docteurs (2019)	DIRD (s.d 2018)	Chercheurs (en ETP) (s.d 2018)	IDEX- ISITE confirmées	Projets coordonnés (31/12/2021)	Part publications scientifique (2019)	Part Brevets (2019)
Auvergne-Rhône-Alpes	349 860	216 909	1 826	7 143	41 122	2	160	13,8	22,6
Bourgogne-Franche-Comté	82 752	56 300	315	1 260	6 790	-	27	2,4	3,1
Bretagne	136 783	84 251	595	1 875	11 857	-	46	4,6	6,6
Centre-Val de Loire	66 416	45 862	244	1 316	6 244	-	21	1,9	2,6
Corse	5 644	4 392	22	-*	-*	-	-	nd	nd
Grand Est	215 486	153 385	1 016	2 086	11 848	2	75	6,9	5,1
Hauts-de-France	237 002	140 189	690	1 737	10 601	1	52	5,0	4,5
Ile-de-France	733 700	433 342	4 966	20 485	124 682	6	349	34,5	33,1
Normandie	109 599	69 347	365	1 292	6 899	-	25	2,4	2,8
Nouvelle-Aquitaine	212 314	134 025	959	2 570	14 525	2	83	6,1	4,1
Occitanie	259 440	171 661	1 439	6 272	34 352	1	109	10,7	6,9
Pays de la Loire	143 058	75 872	462	1 546	10 080	1	28	3,5	3,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	177 357	117 562	921	3 508*	21 627*	2	80	7,5	5,2
Antilles	19 632	12 067	28	nd	nd	-	-	nd	nd
Guyane	5 252	3 960	10	nd	nd	-	1	nd	nd
La Réunion	24 970	17 495	44	nd	nd	-	2	nd	nd
Mayotte	2 287	1 256	-	nd	nd	-	2	nd	nd
Nouvelle-Calédonie	5 953	3 611	6	nd	nd	-	4	nd	nd
Polynésie Française	4 825	2 924	7	nd	nd	-	5	nd	nd

nd : non disponible

\*pour des raisons de secret statistique, la Corse est regroupée avec la région PACA

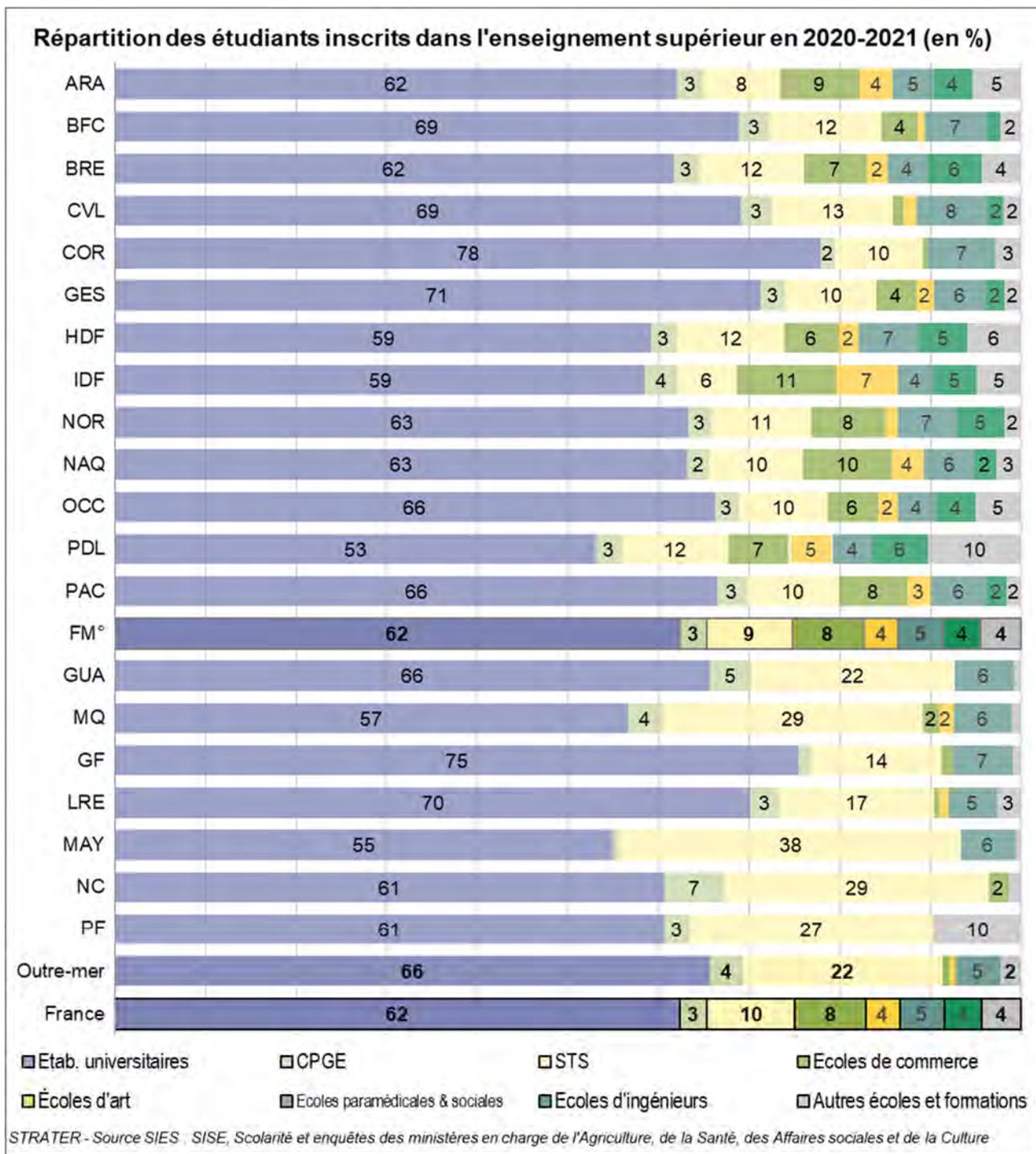
► L'accès à l'enseignement supérieur (Strater : Partie 1 – A5)

Graphique 1 - L'origine sociale des étudiants de nationalité française inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019-2020 (source : Sies)

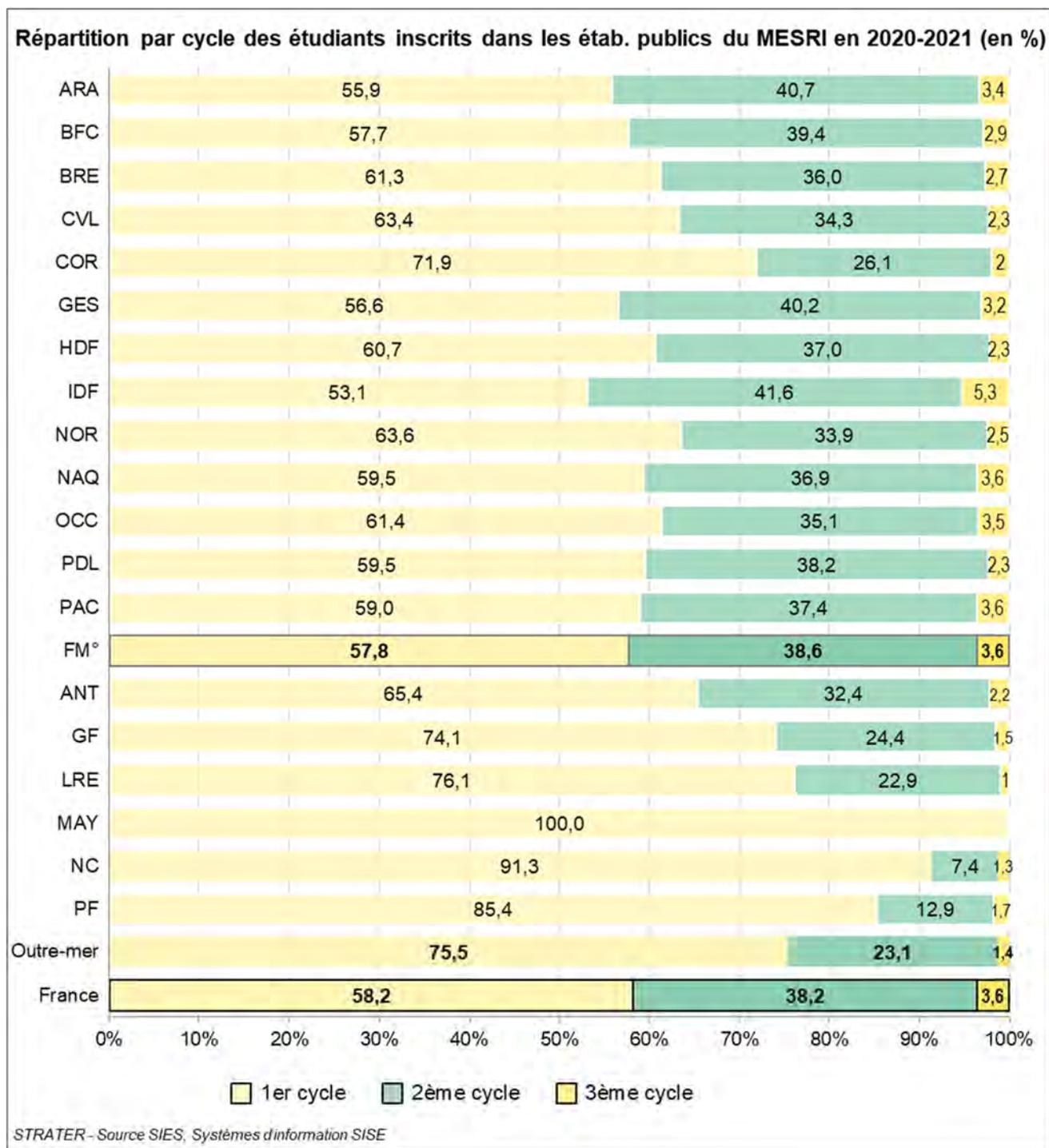


► Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (Strater : Partie 1 – C2)

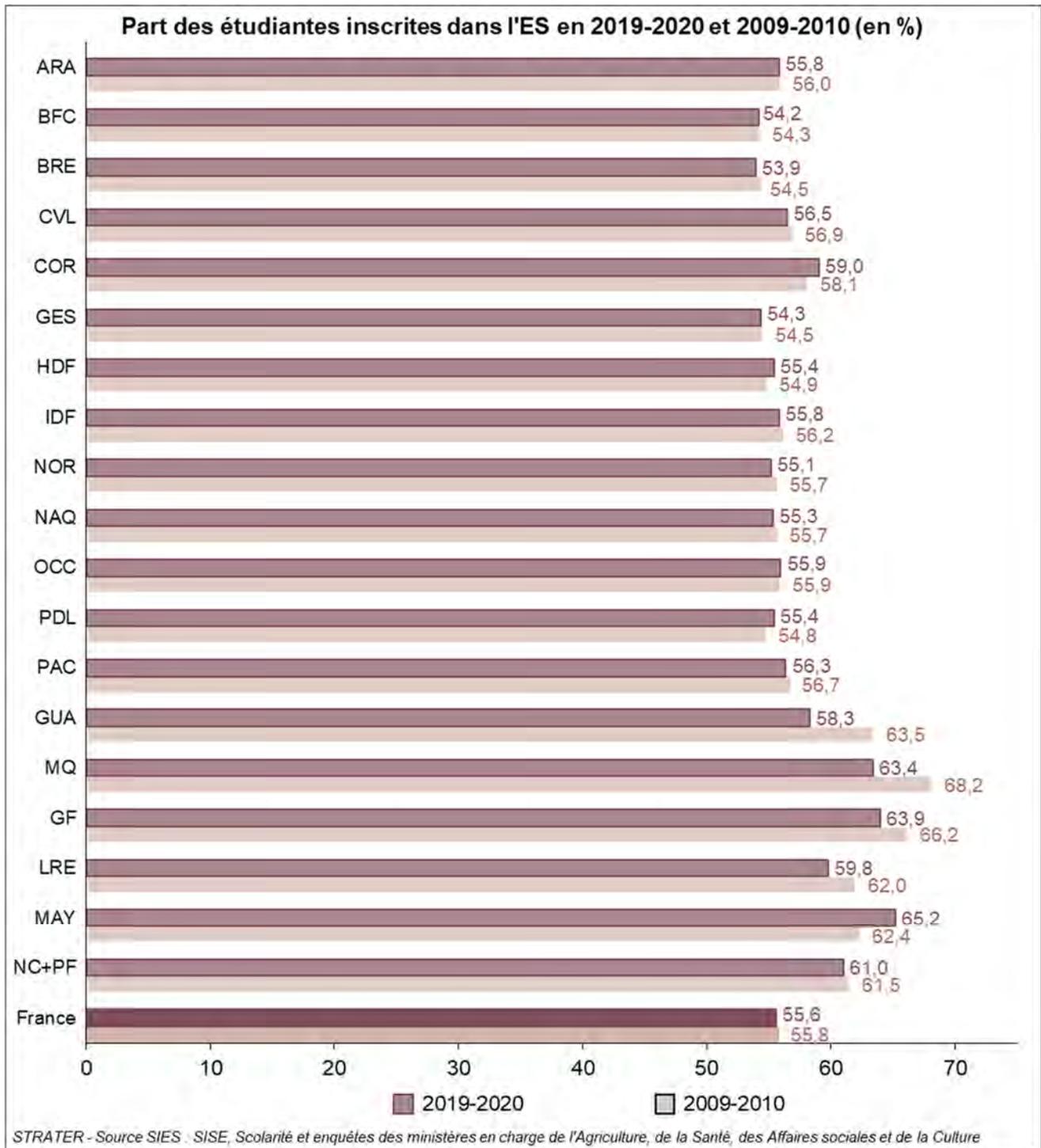
Graphique 2 - La répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur par type d'établissements en 2020-2021 (source : Sies)



Graphique 3 - La répartition par cycle des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements publics du MESR en 2020-2021 (source : Sies - Sise)

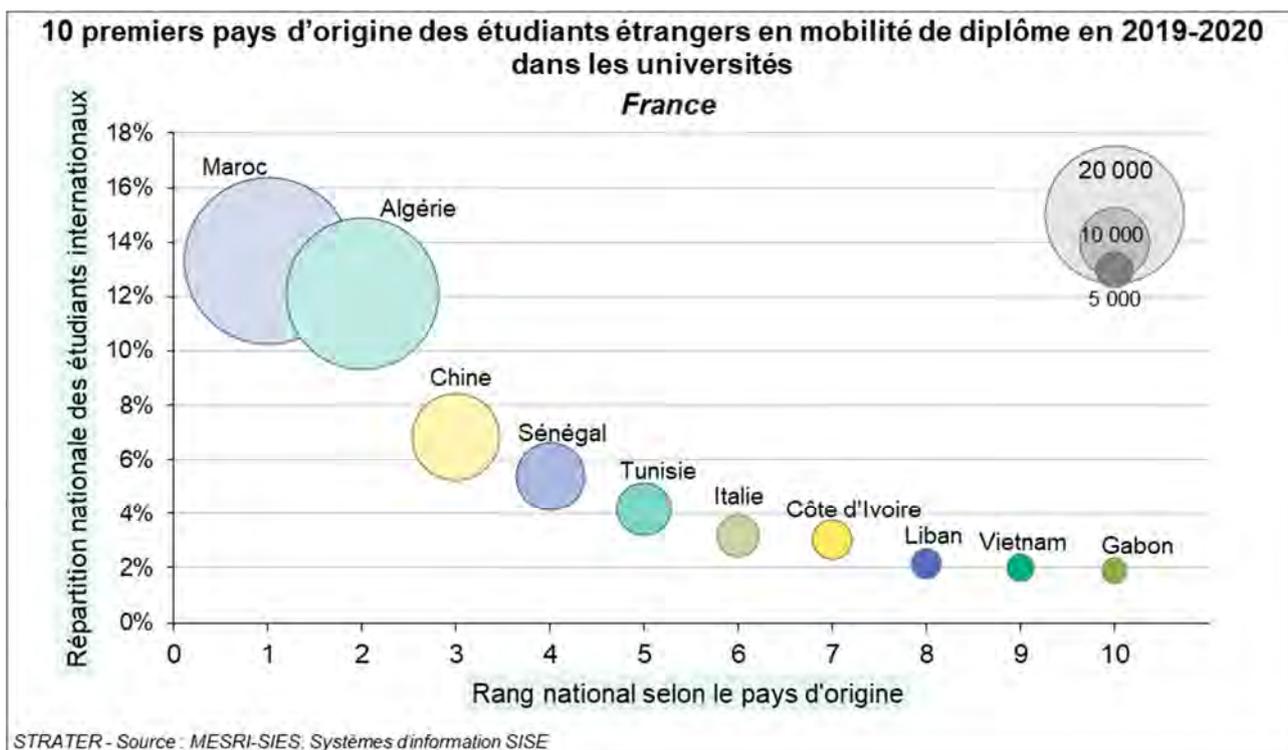


Graphique 4 - La part des étudiantes dans les formations d'enseignement supérieur en 2019-2020 comparée à 2009-2010 (source : Sies)



► **Les dynamiques de mobilité internationale (Strater : Partie 1 – C3)**

Graphique 5 - Les 10 premiers pays d'origine des étudiants étrangers en mobilité de diplôme universitaire en 2019-2020 dans les universités en France (source : Sies)



► **Les classements internationaux (Strater : Partie 1 – A6.3)**

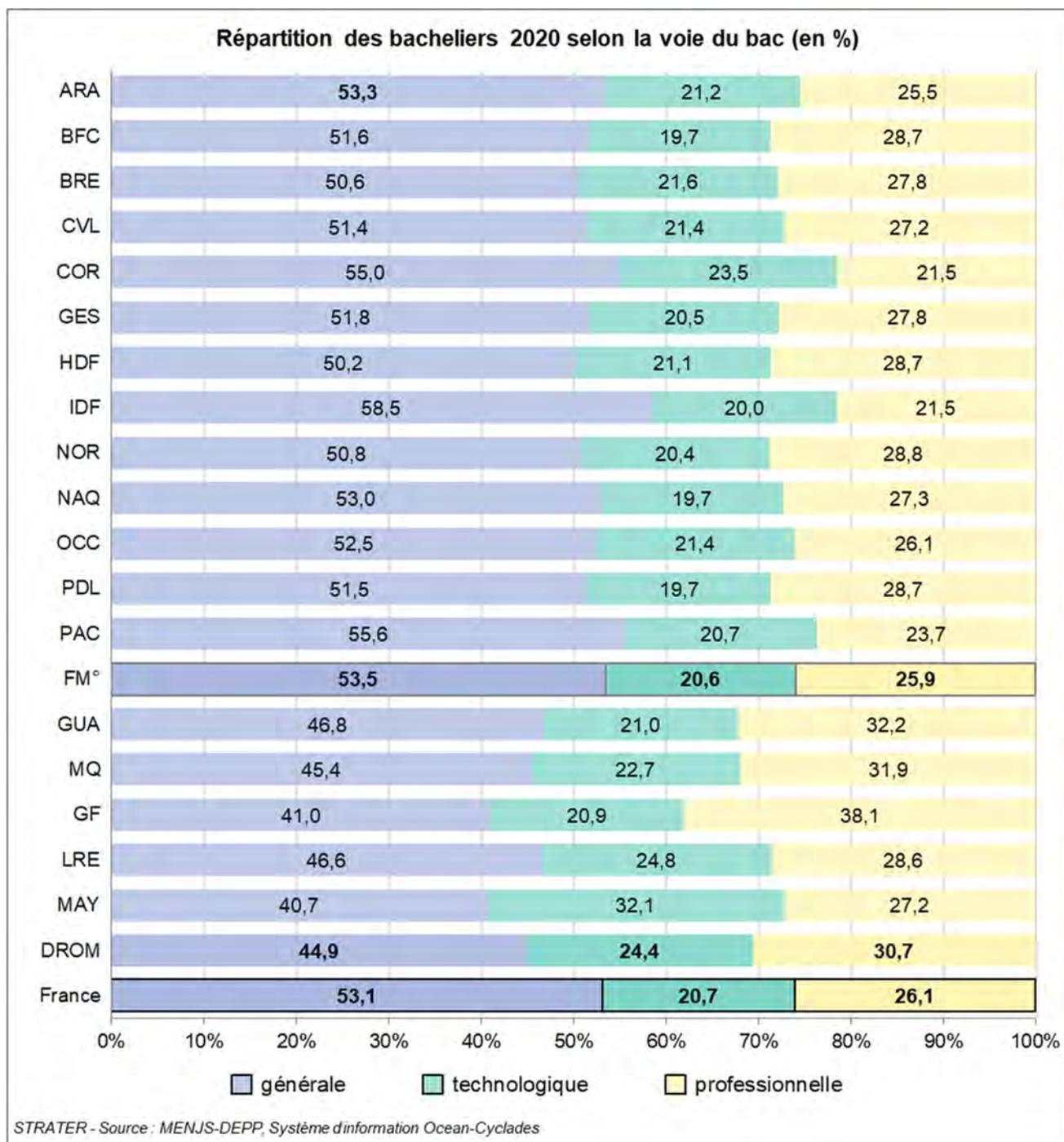
Tableau 1 - Les établissements français dans les classements internationaux (sources : ARWU, THE, Leiden, QS)

	Shanghai	THE	Leiden	QS
<b>Nb étab. français classés en 2021</b>	30 sur 1000	39 sur 1662	30 sur 1225	32 sur 1300
<b>Rang mondial (nb étab. classés)</b>	9 <sup>e</sup>	14 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup> ex-aequo	11 <sup>e</sup>
<b>TOP 5 France 2021</b>	13 <sup>e</sup> : Paris Saclay 35 <sup>e</sup> : Sorbonne U 38 <sup>e</sup> : PSL 73 <sup>e</sup> : U. de Paris 101-150 (ex-aequo) : AMU, UGA, Unistra	12 <sup>e</sup> : PSL 88 <sup>e</sup> : Sorbonne U 95 <sup>e</sup> : IPP 117 <sup>e</sup> : Paris-Saclay 155 <sup>e</sup> : U. de Paris	88 <sup>e</sup> : Paris-Saclay 90 <sup>e</sup> : Sorbonne U 118 <sup>e</sup> : U. de Paris 176 <sup>e</sup> : AMU 202 <sup>e</sup> : UGA	44 <sup>e</sup> : PSL 49 <sup>e</sup> : IPP 72 <sup>e</sup> : Sorbonne U 86 <sup>e</sup> : Paris-Saclay 130 <sup>e</sup> : ENS Lyon
<b>EPE – IDEX/ISITE</b>	EPE : 8/10 ISITE-IDEX : 15/17	EPE : 9/10 ISITE – IDEX : 15/17	EPE : 8/10 ISITE – IDEX : 15/17	EPE : 7/10 ISITE – IDEX : 14/17

## A.2 Les parcours d'études, les conditions de réussite et l'insertion professionnelle

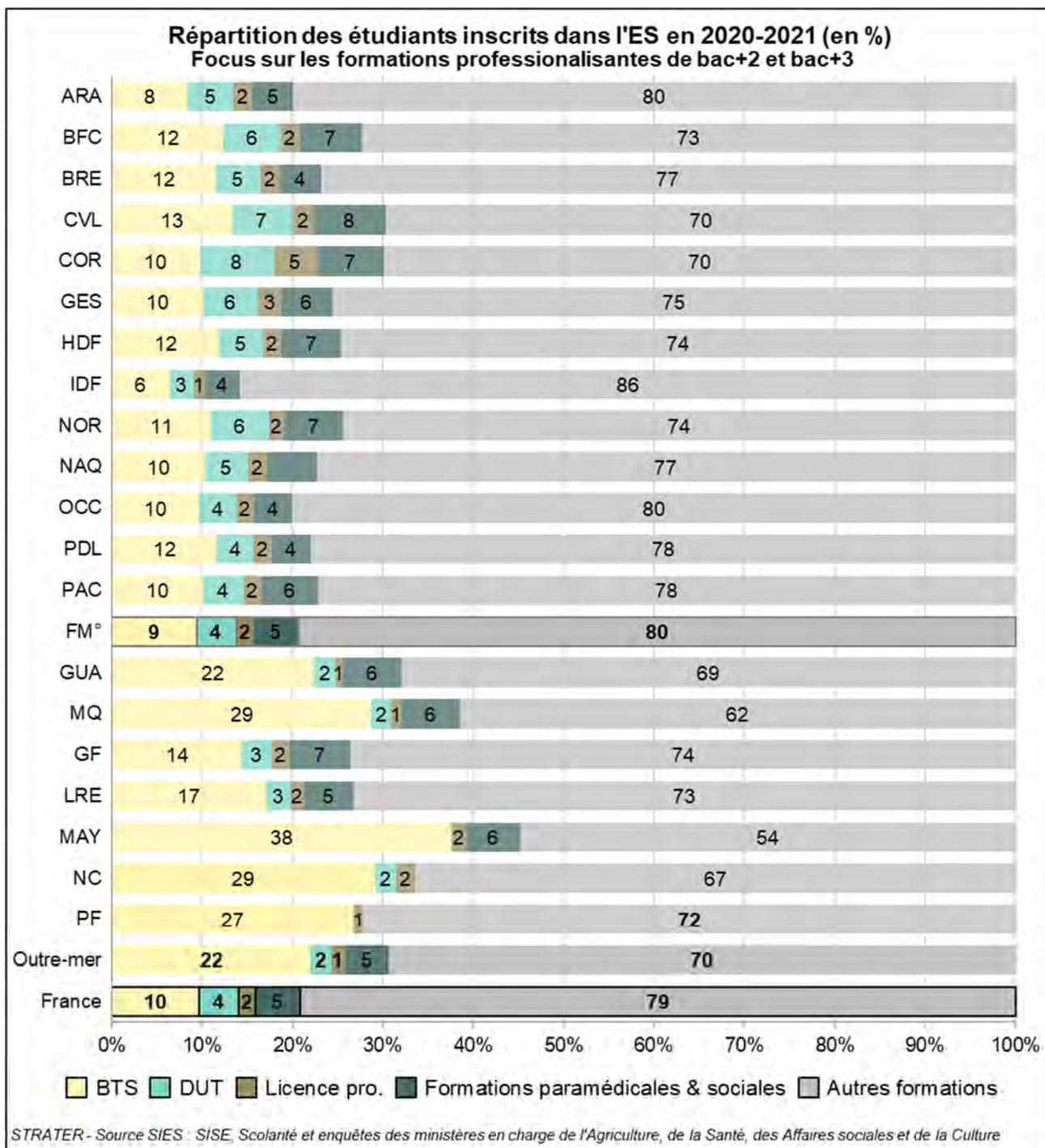
### ► Les bacheliers (Strater : Partie 2 - A1.1)

Graphique 6 - La répartition des bacheliers selon la voie du bac, session 2020 (source : Sies, Sise)



► La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs  
(Strater : Partie 2 – A2.1)

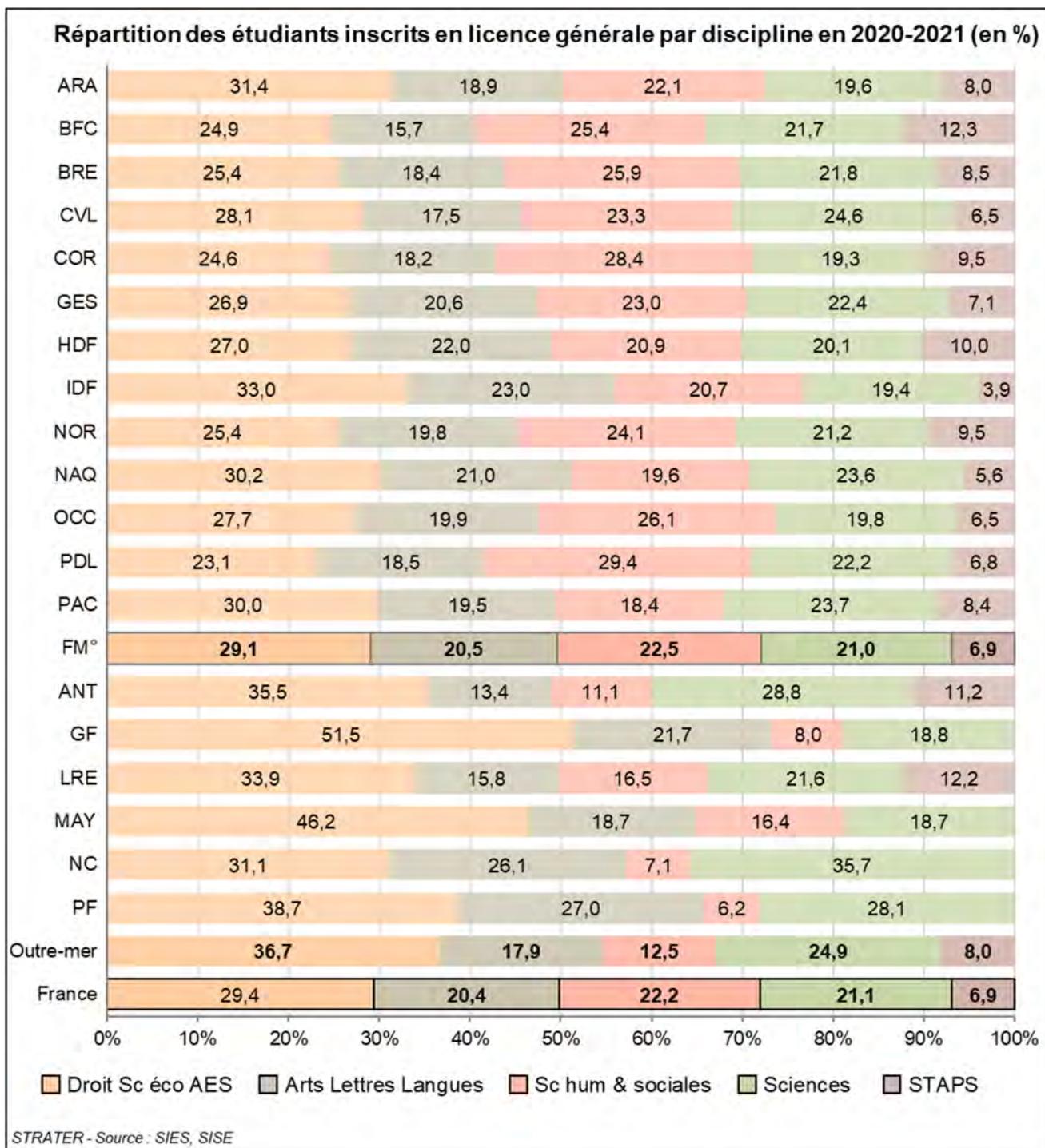
Graphique 7 - La répartition des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les formations générales et les formations professionnalisantes de bac+2 et bac+3 en 2020-2021 (source : Sies)



**Autres formations :** CPGE, licences générales, masters, formations de santé universitaires, formations d'ingénieurs, doctorat, formations des écoles de commerce, des écoles juridiques, des écoles d'art ...

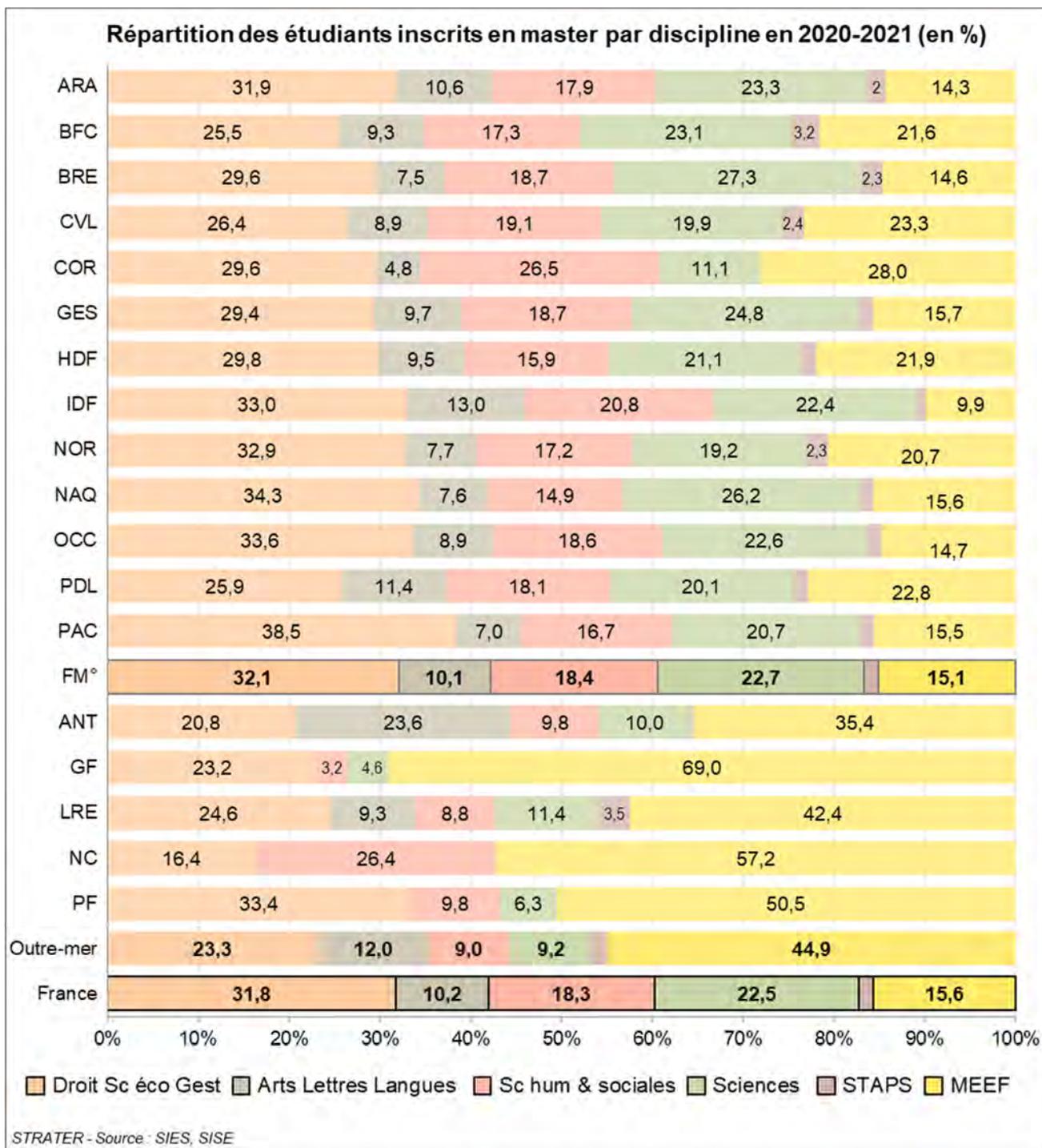
► **La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs en licence**  
*(Strater : Partie 2 – A 3.1)*

Graphique 8 - La répartition des effectifs d'étudiants inscrits en licence générale (y compris L.AS) dans les établissements publics par grande discipline en 2020-2021 (source : Sies)



► La structure de l'offre de formation et la répartition des effectifs en master (Strater : Partie 2 – A 4.1)

Graphique 9 - La répartition des effectifs d'étudiants inscrits en master dans les établissements publics du MESR par grande discipline en 2020-2021 (source : Sies)



► **Les formations d'ingénieurs (Strater : Partie 2 – A 6)**

Graphique 10 - La répartition des inscrits en formations d'ingénieurs par type d'établissement en 2020-2021 (source : Sies)

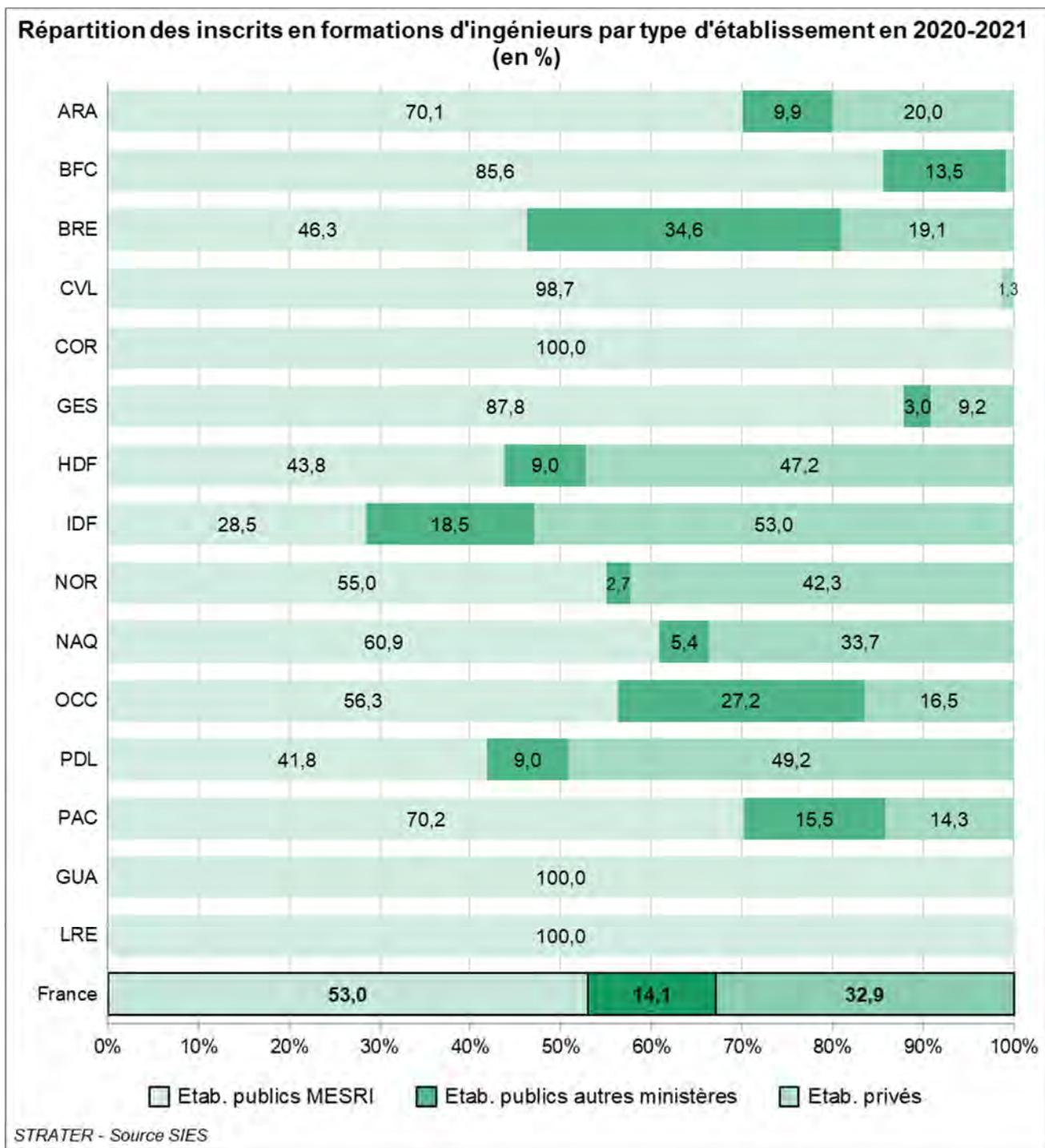
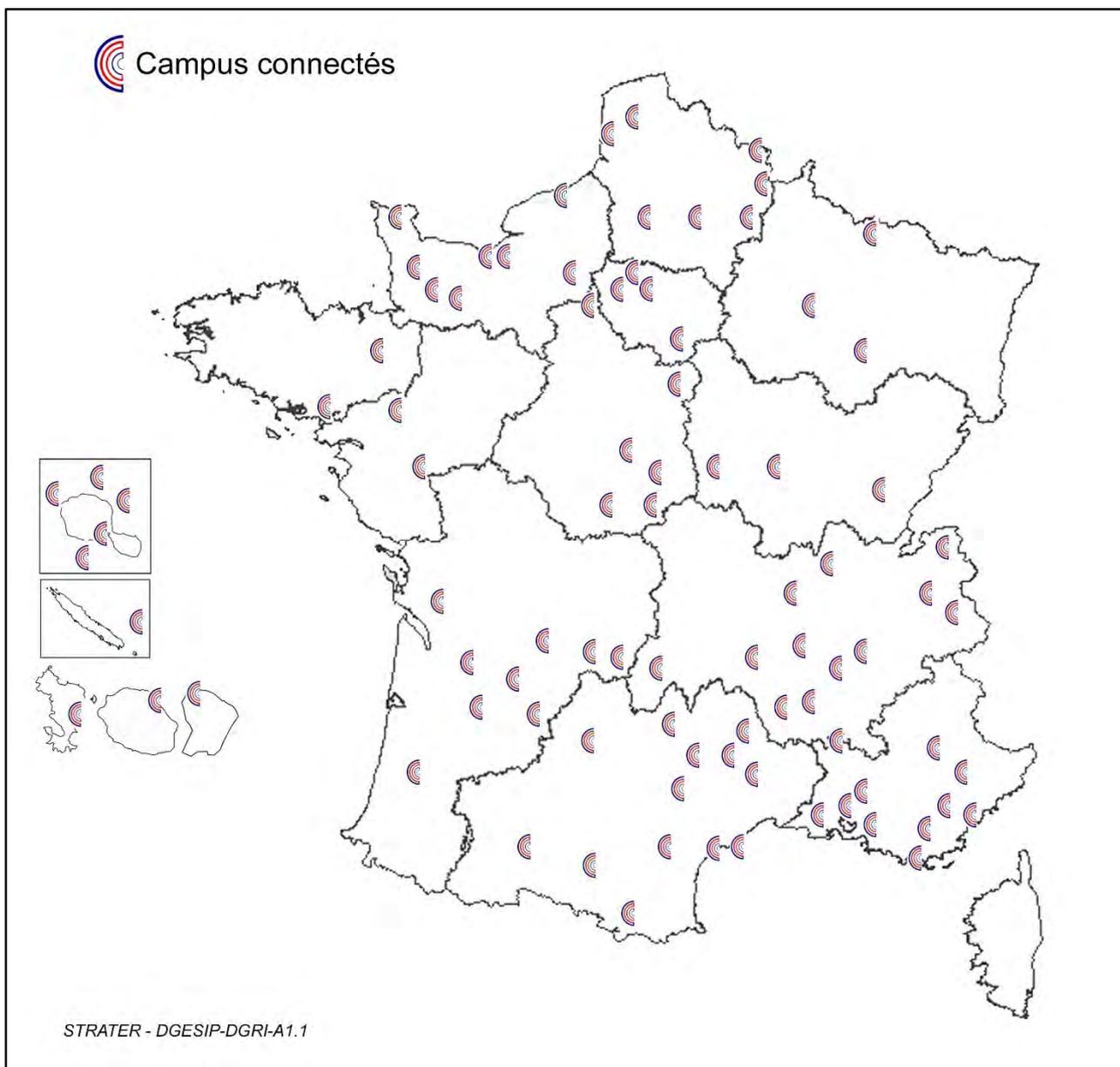


Tableau 2 - Les effectifs en cycle ingénieur en 2019-2020 en France et leur évolution depuis 2018-2019, selon le domaine de formation (source : Sies)

Domaine de formation	Effectifs	Part des femmes	Poids national	Evolution des effectifs 2019/2018
Agriculture et agroalimentaire	10 286	59,5%	6,8%	1,3%
Architecture et bâtiments	9 970	29,7%	6,6%	7,1%
Chimie, génie des procédés et sciences de la vie	4 469	61,9%	3,0%	0,8%
Electronique, électricité	18 866	18,5%	12,5%	5,2%
Industrie de transformation et de production	30 192	31,1%	20,0%	9,8%
Informatique et sciences informatiques	16 539	16,6%	11,0%	11,9%
Ingénierie et techniques apparentées	30 169	22,0%	20,0%	1,2%
Mécanique	13 738	20,9%	9,1%	-0,4%
Sciences physiques, mathématiques et statistiques	9 035	41,0%	6,0%	1,1%
Services de transports	5 356	17,0%	3,6%	2,4%
Autres	1 986	39,5%	1,3%	2,9%
<b>Ensemble</b>	<b>150 606</b>	<b>28,1%</b>	<b>100,0%</b>	<b>4,7%</b>

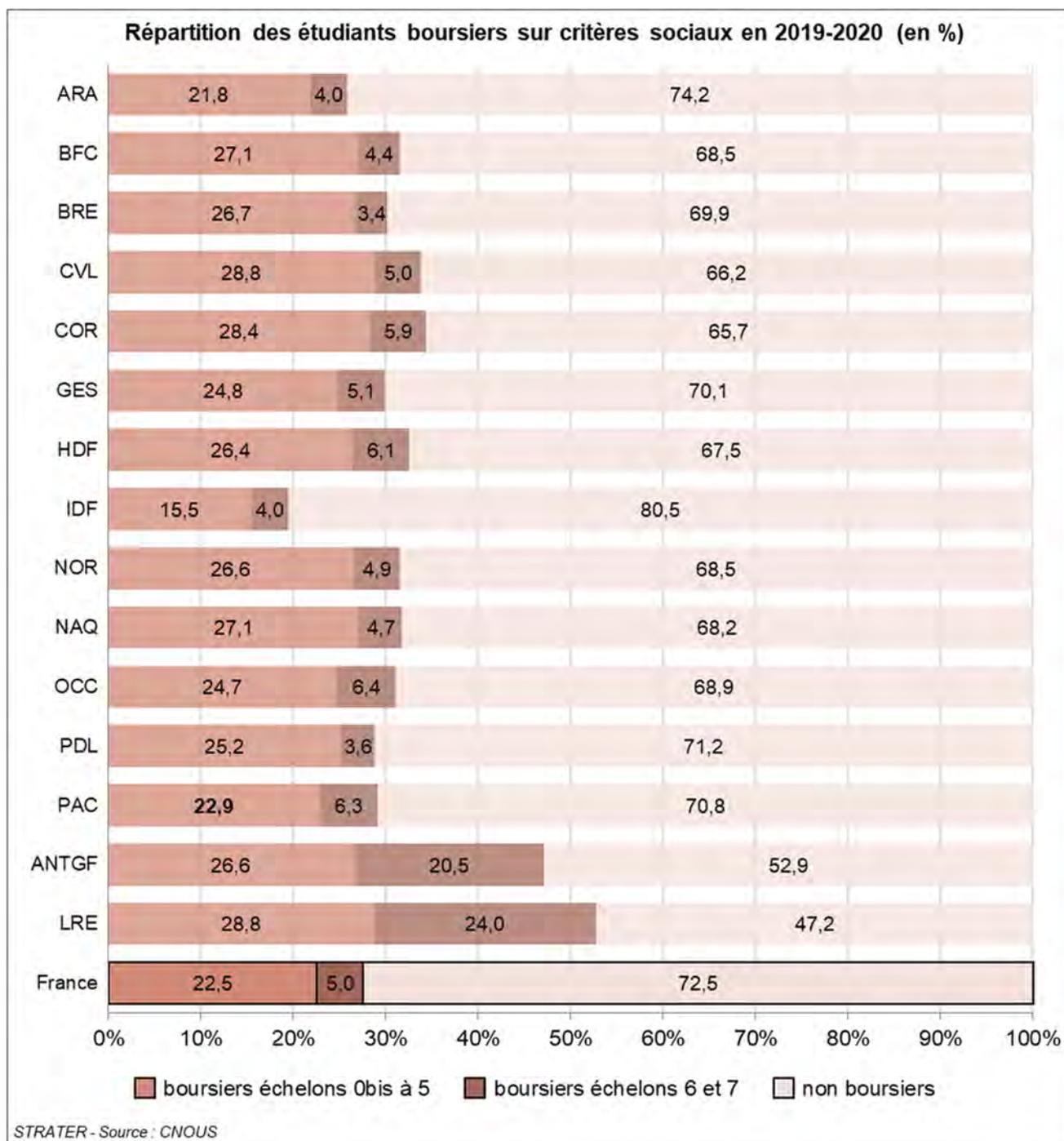
► Les campus connectés (Strater : Partie 2 – B 1.3)

Carte 1 - Les campus connectés financés dans le cadre du PIA-France 2030 au 31/12/2021



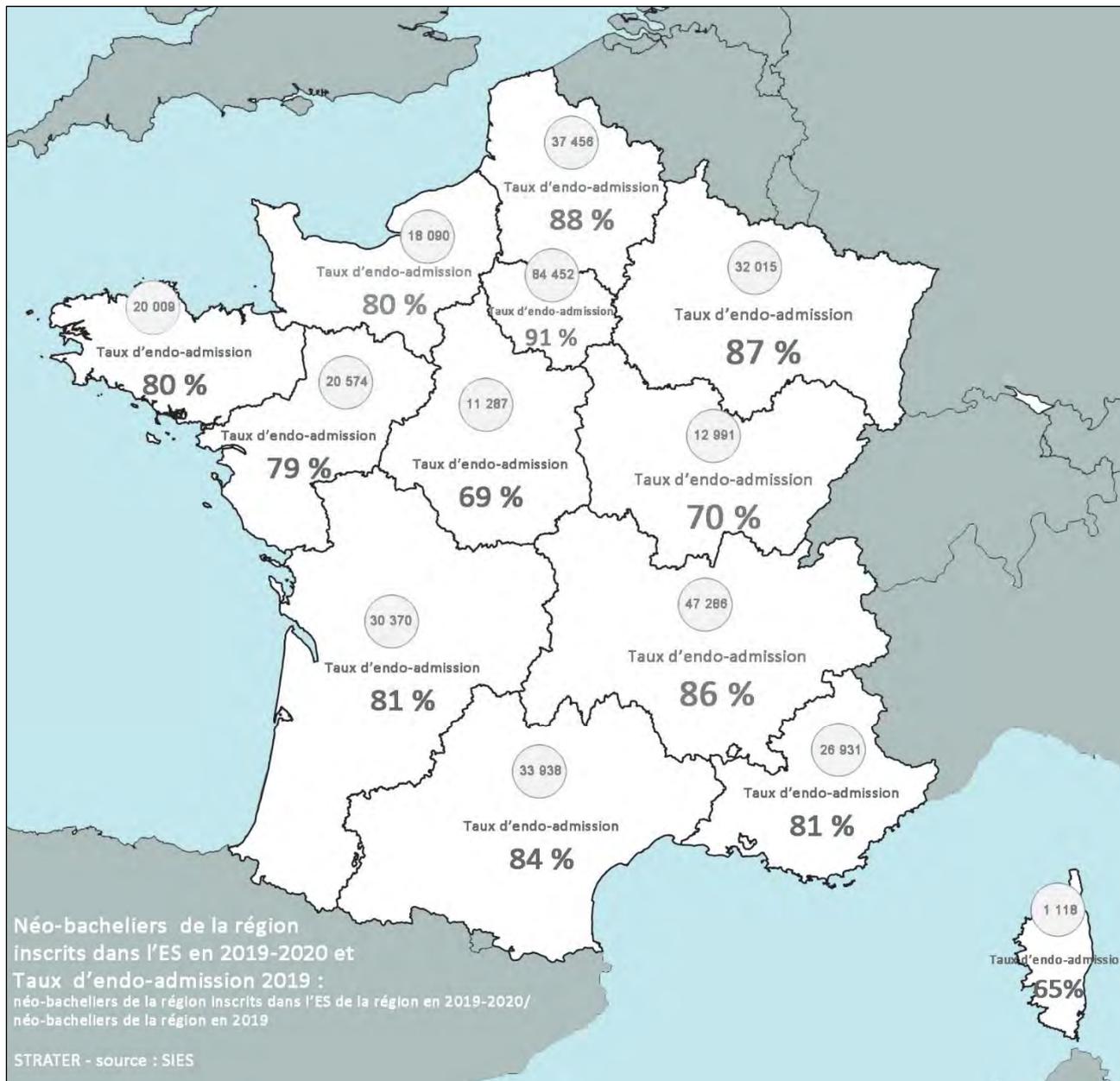
► Les aides à la vie étudiante (Strater : Partie 2 – B 2.4)

Graphique 11 - La part des étudiants boursiers sur critères sociaux en 2019-2020 (source : CROUS)



► **L'inscription des néo-bacheliers en université selon leur académie d'origine**  
*(Strater : Partie 2 – C.3.2)*

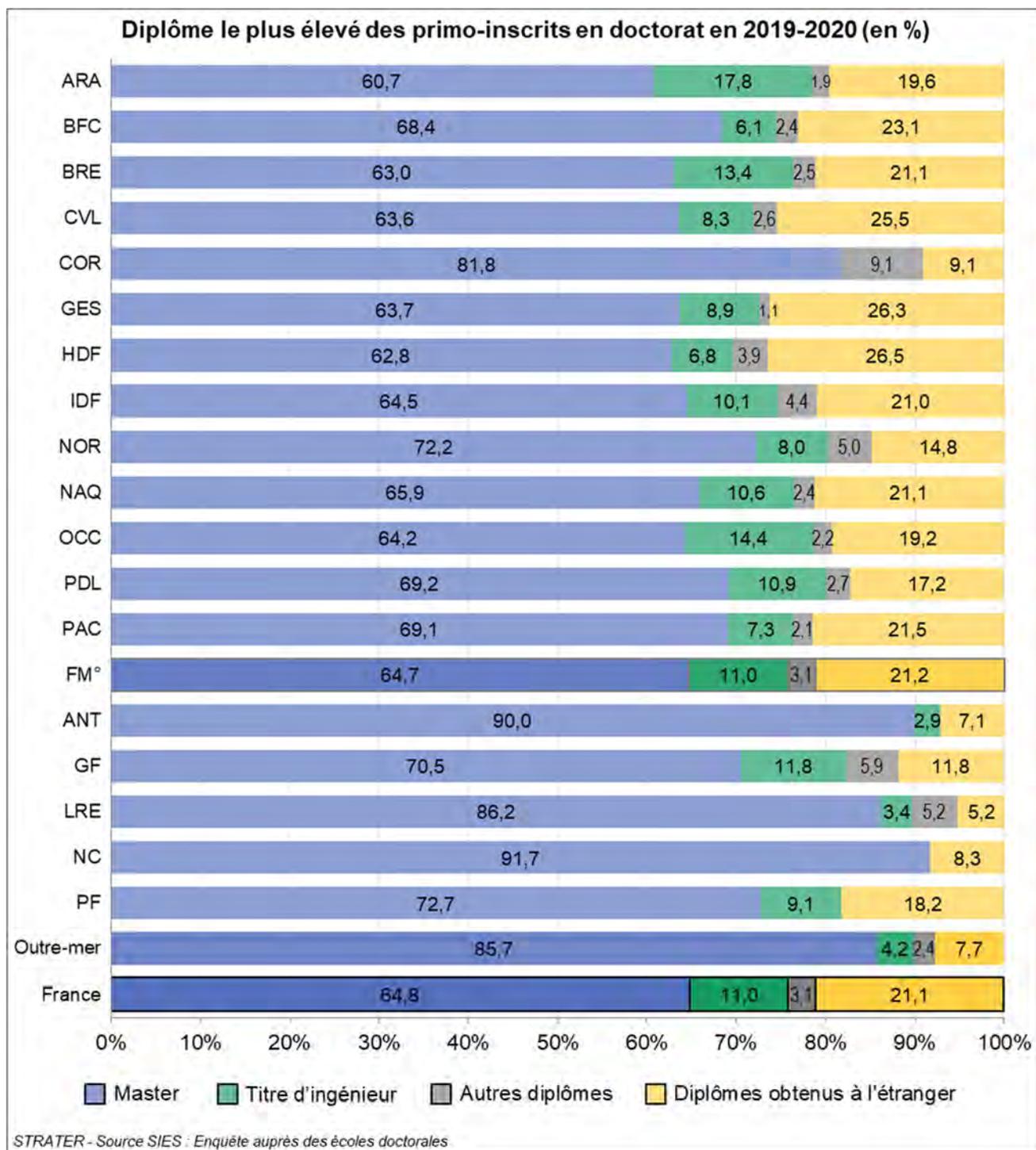
Carte 2 - Les néo-bacheliers inscrits dans un établissement de l'ES de la région en 2019-2020 (source : Sies)



## A.3 La recherche : formation à la recherche et développement des connaissances

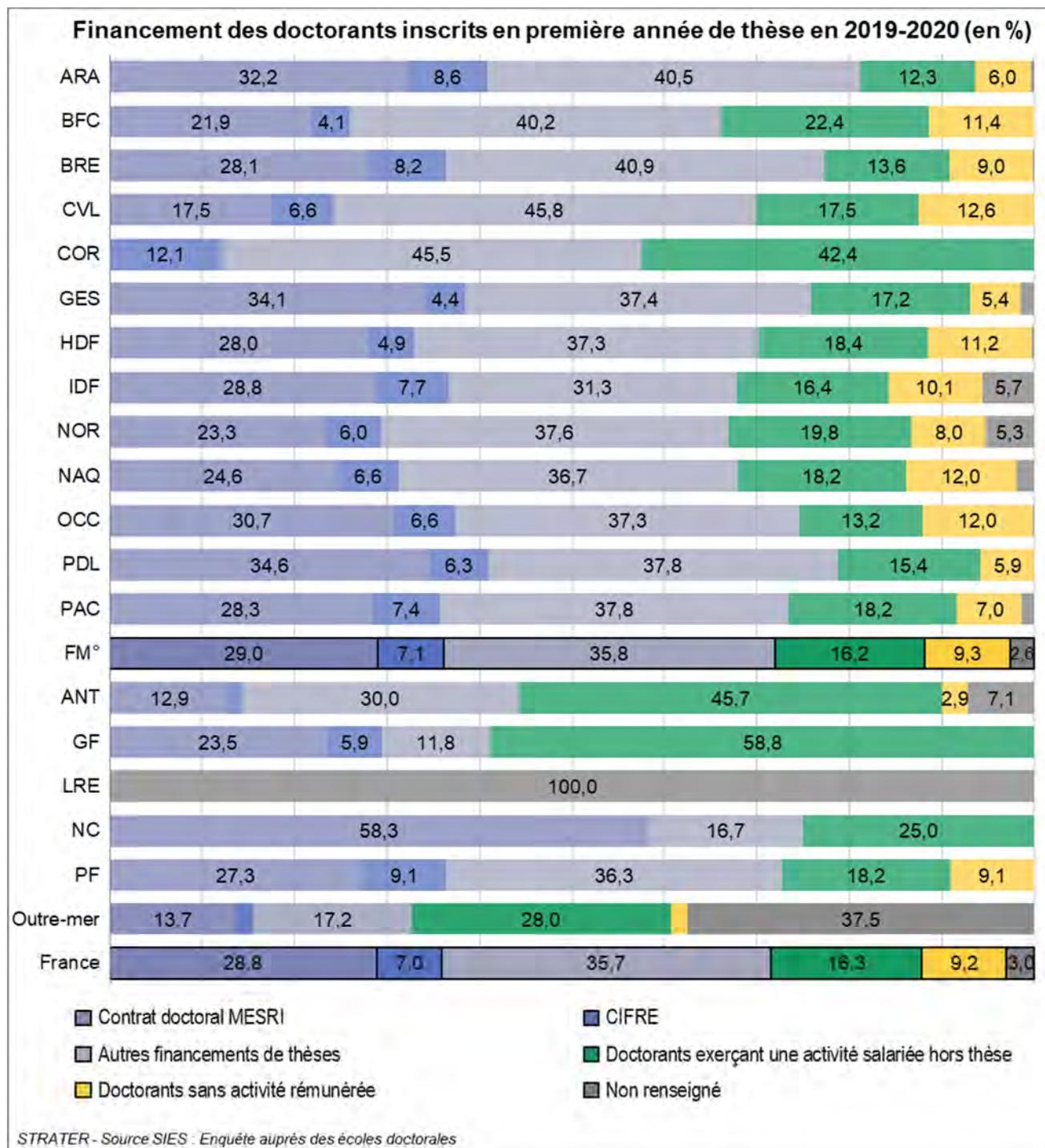
### ► La poursuite d'études en doctorat (Strater : Partie 3 – A 2.1)

Graphique 12 - Le diplôme le plus élevé des inscrits en doctorat pour la première fois en 2019-2020 (source : Sies - enquête Ecole doctorale)



► Le financement des thèses en doctorat (*Strater : Partie 3 – A 2.3*)

Graphique 13 - Le financement des doctorants inscrits en première année de thèse en 2019-2020 (source : Sies – enquête Ecole doctorale)

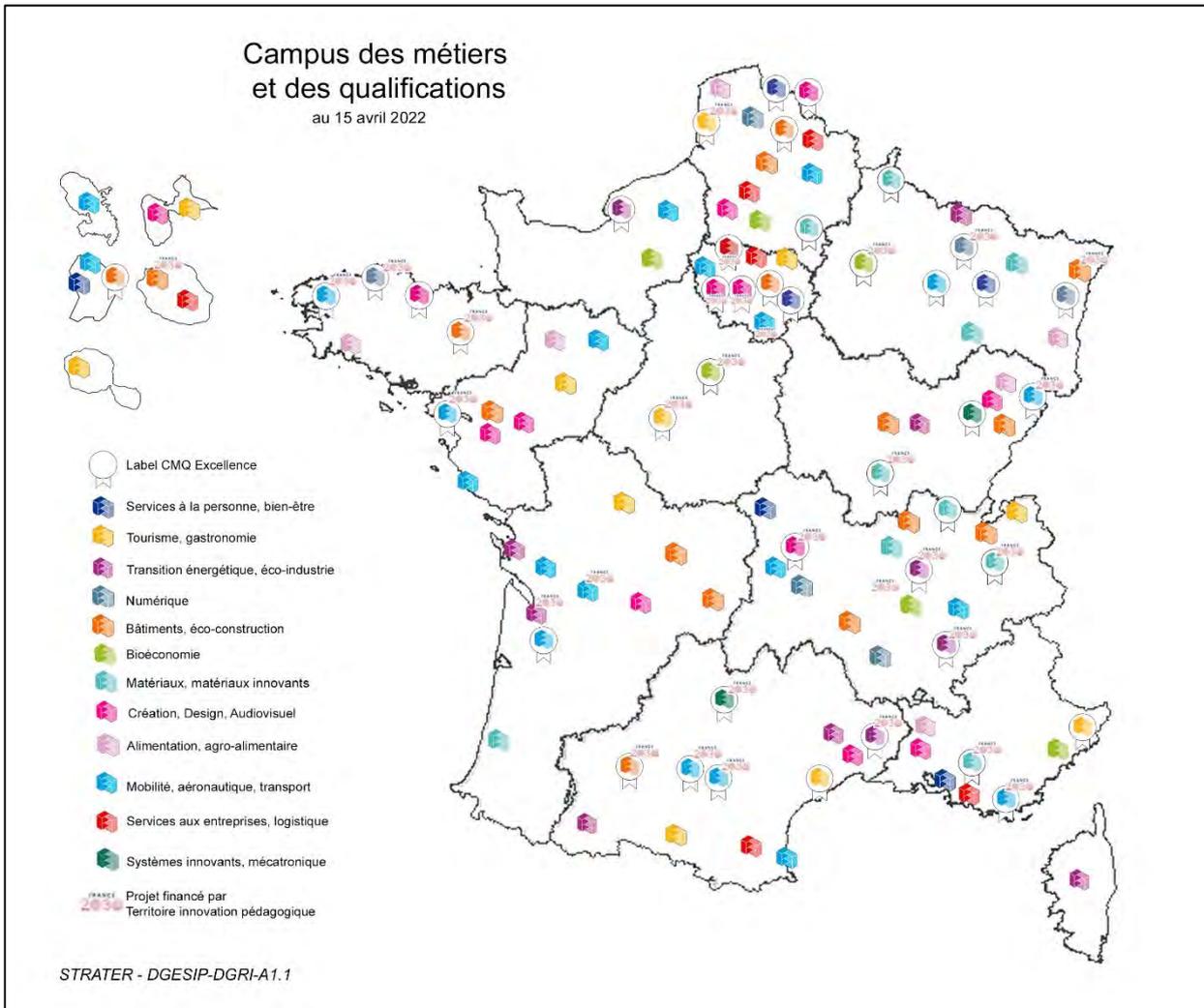


**Autres financements de thèses :** Financements autres ministères, financements Commission européenne, IDEX ou autre action PIA, financements gouvernements étrangers, mécénat, contrats de recherche industriels...

## A.4 Transferts de l'ESRI vers l'environnement socio-économique

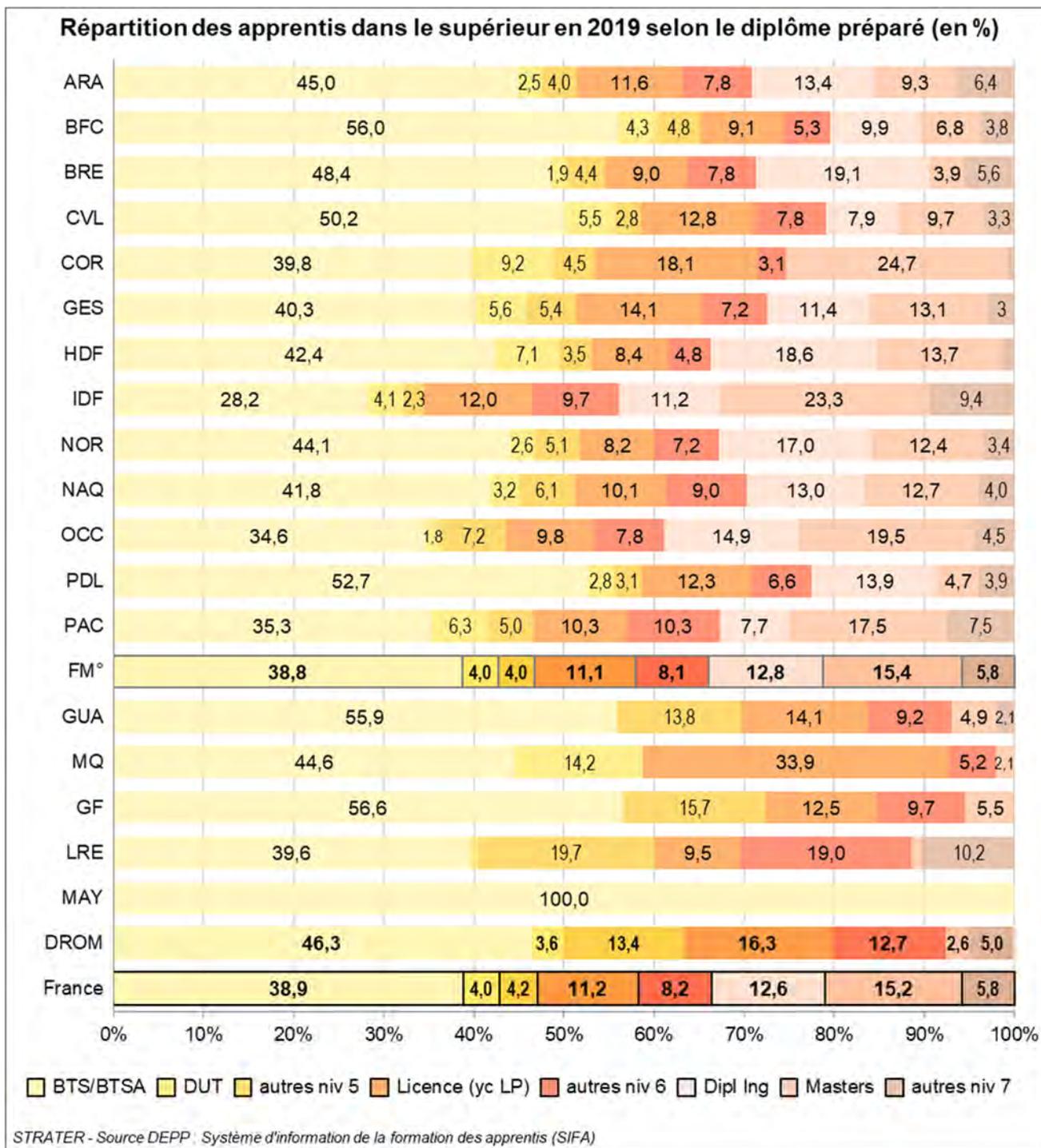
### ► Les campus des métiers et des qualifications (*Strater : Partie 4 – B 1.1*)

Carte 3 - Les campus des métiers et des qualifications (sources : MENJ-MESR)

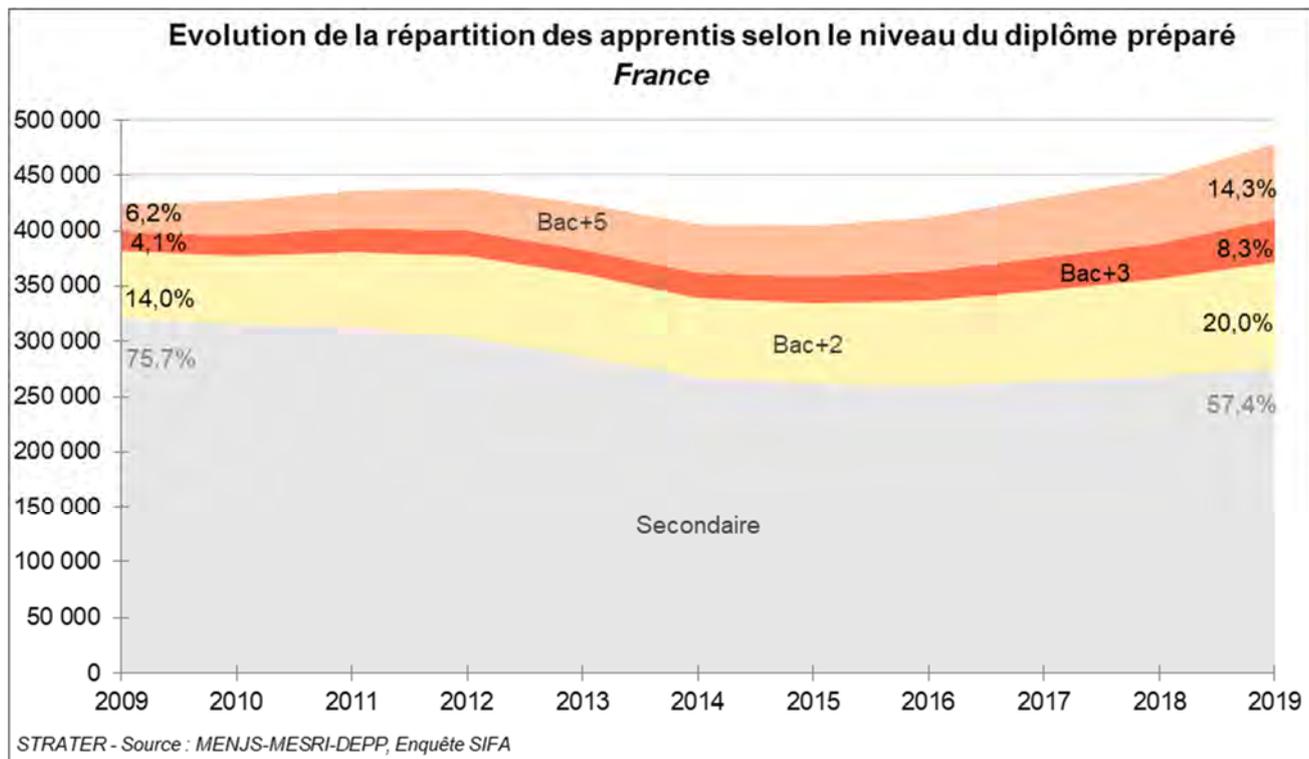


► L'apprentissage (Strater : Partie 4 – B 2.1)

Graphique 14 - La répartition des apprentis du supérieur selon le diplôme préparé en 2019 (source : MENJ-Depp A1, Système d'information de la formation des apprentis)

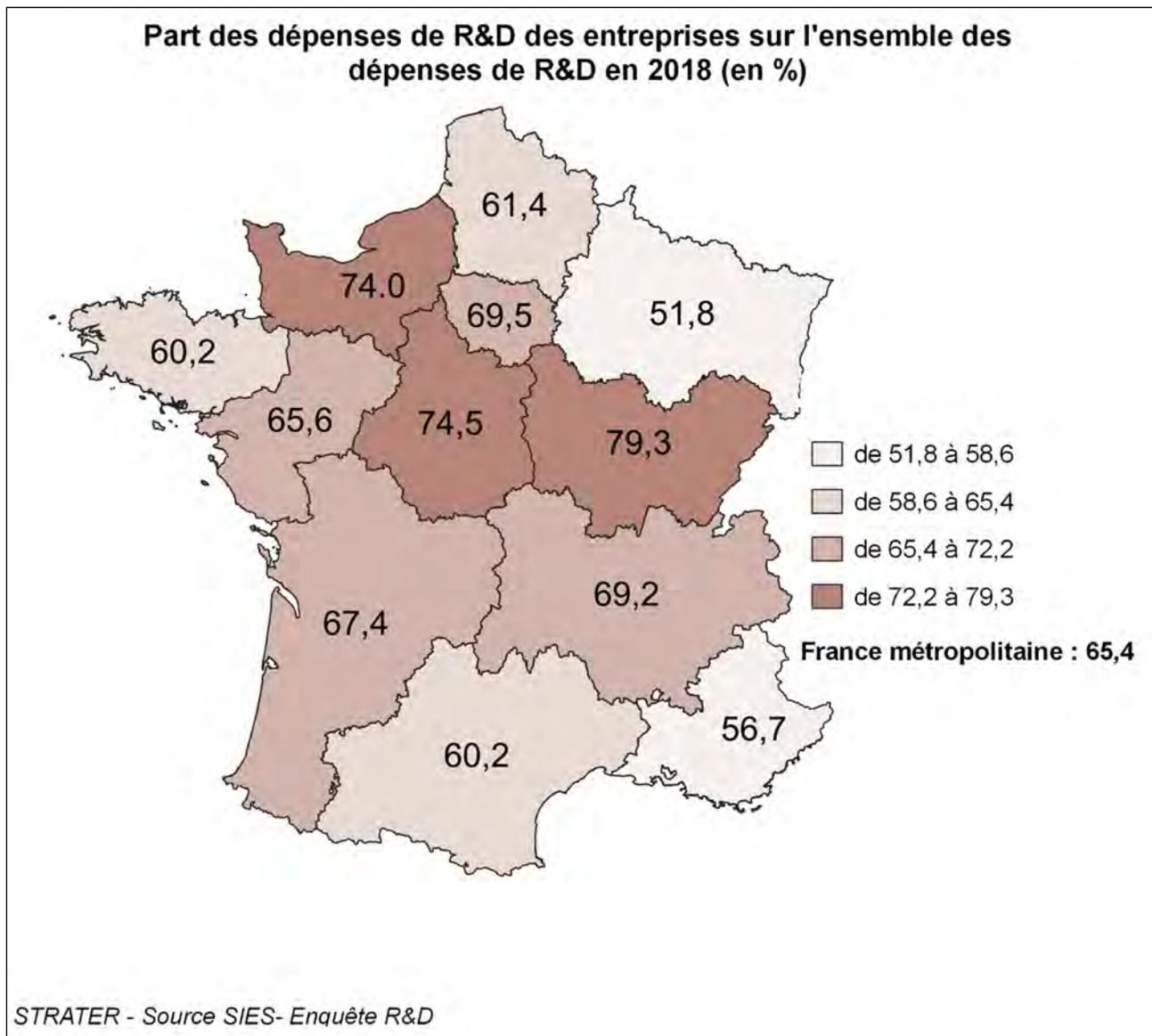


Graphique 15 - France - l'évolution de la répartition des apprentis selon le niveau du diplôme préparé de 2009 à 2019 (source : MENJ-Depp A1, Système d'information de la formation des apprentis)



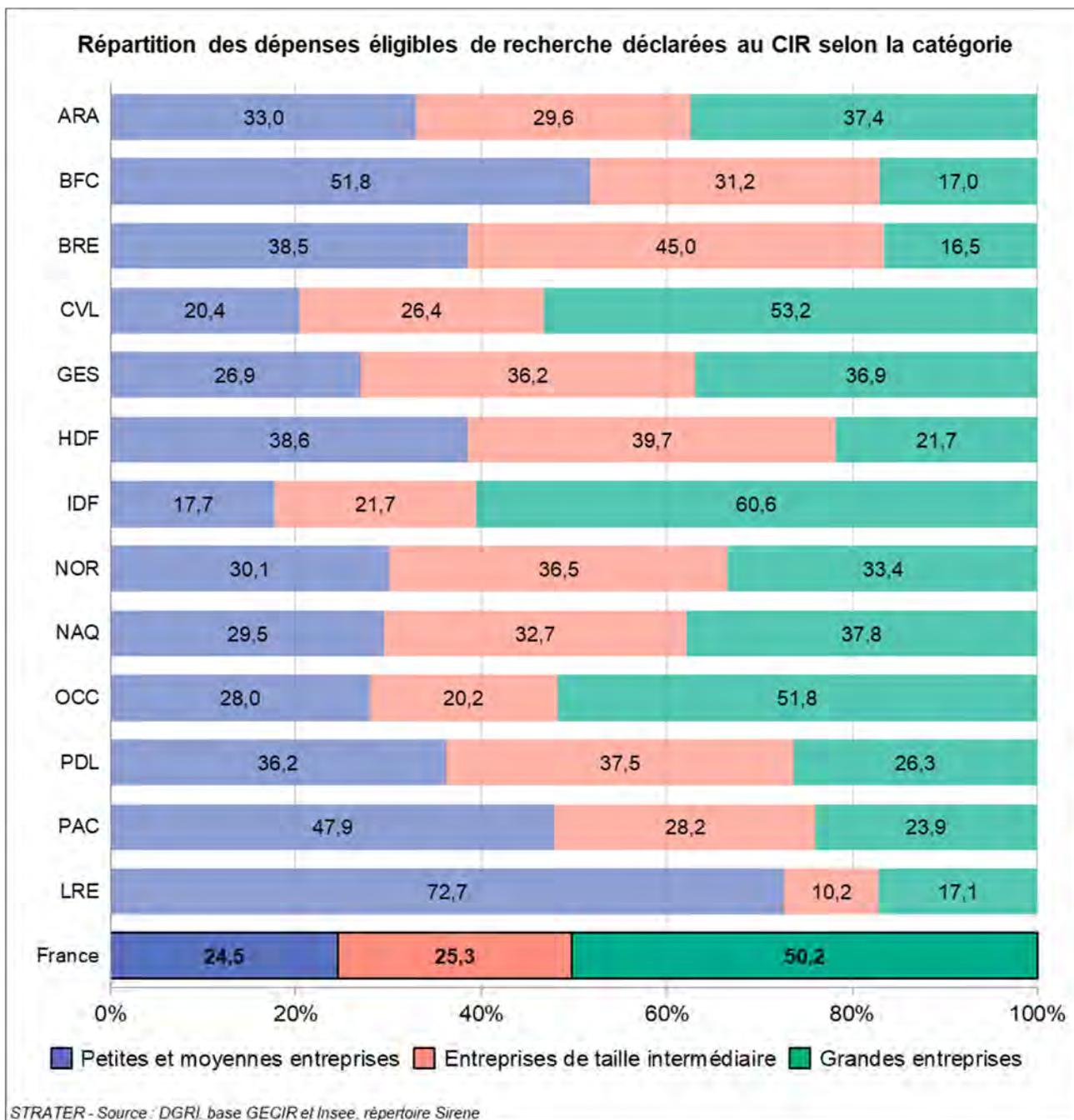
► L'effort de recherche en entreprise (Strater : Partie 4 – C.5.1)

Carte 4 - La part des dépenses en recherche et développement (R&D) en entreprise en 2018, données semi-définitives (source : Sies- enquête R&D)



► **Les dispositifs d'aide à la R&D et à l'innovation pour les entreprises**  
*(Strater : Partie 4 – C 5.2)*

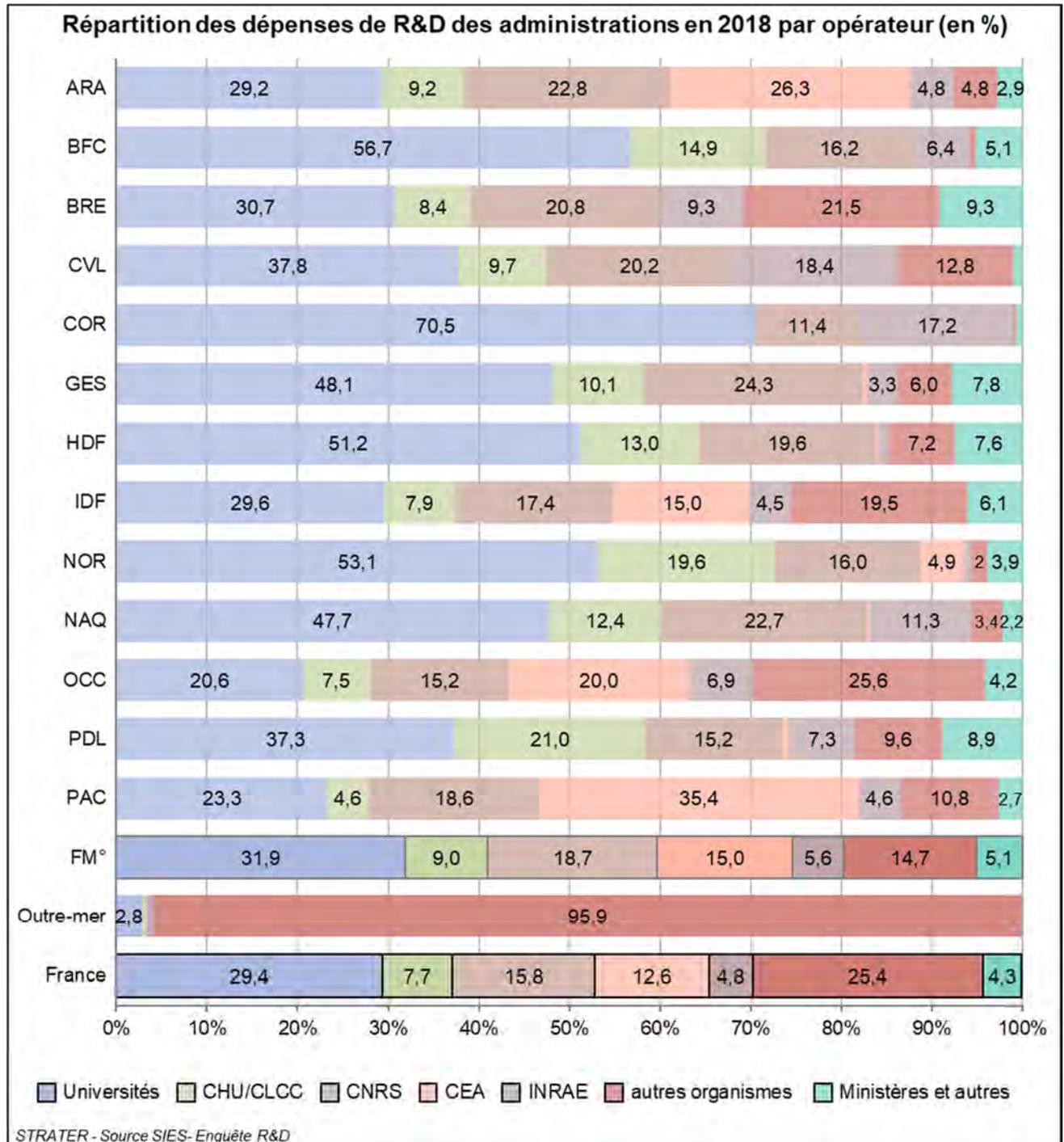
Graphique 16 - France – La répartition des dépenses de recherche éligibles déclarées au CIR selon la catégorie d'entreprise en 2017 (source : DGRI-SITTAR-C1)



## A.5 Les ressources de l'ESRI

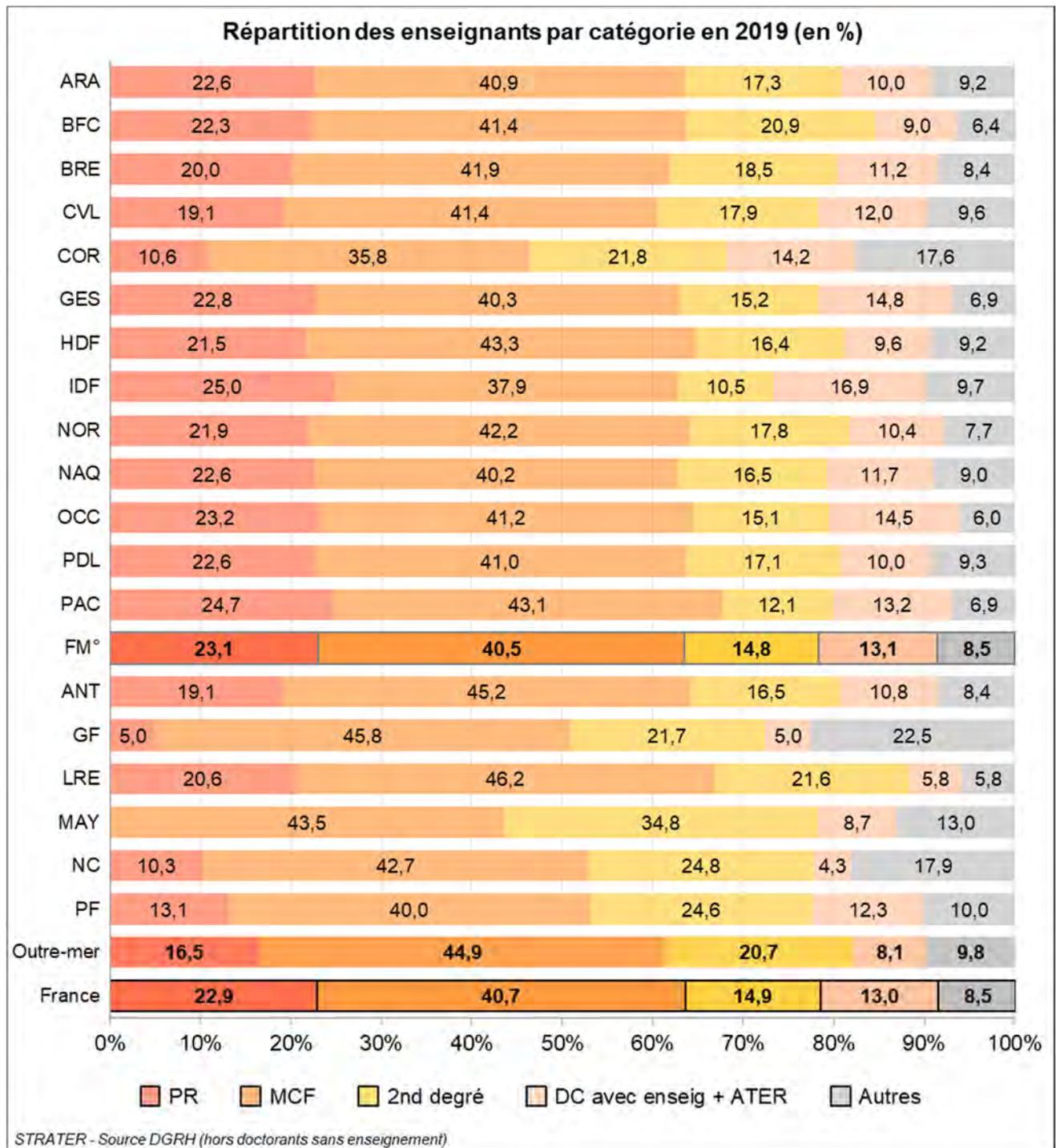
### ► La répartition de l'effort de recherche dans le secteur public (Strater : Partie 5 – A 2)

Graphique 17 - La répartition des dépenses d'investissement et de recherche des administrations par type d'établissements en 2018 (source : Sies – enquête R&D)

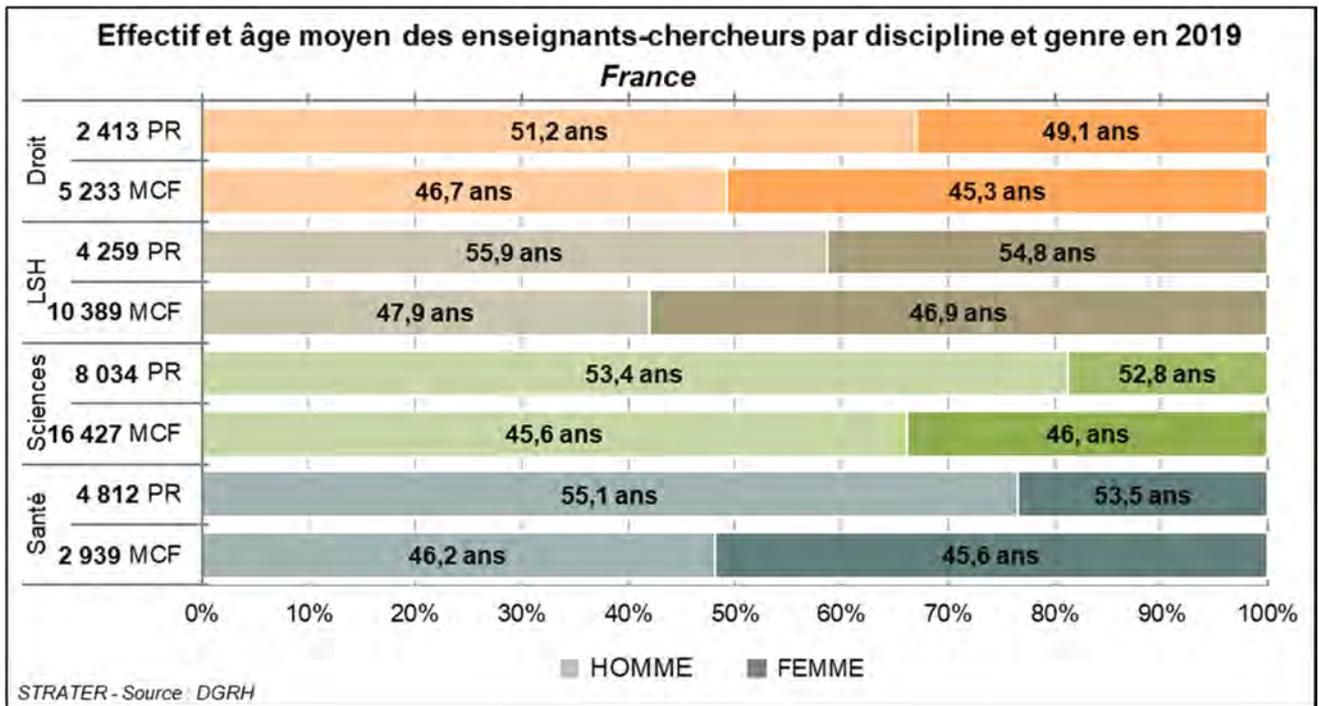


► Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs (Strater : Partie 5 – B 2.1)

Graphique 18 - Les effectifs de personnels enseignants et enseignants-chercheurs par catégorie en 2019 (source : DGRH A1-1)

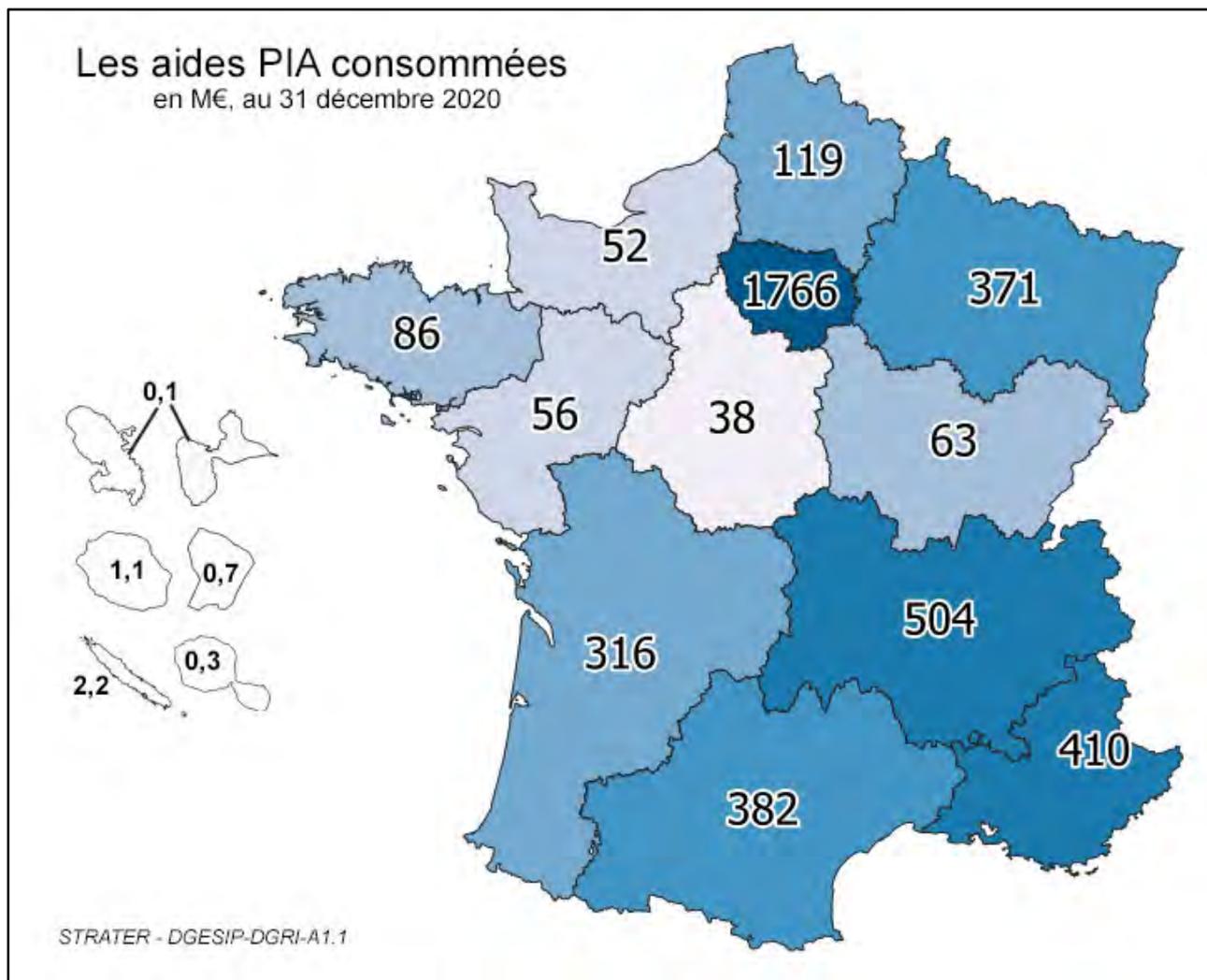


Graphique 19 - France - Les effectifs et l'âge moyen des professeurs et des maîtres de conférences par discipline et par genre, en 2019 (source : DGRH A1-1)



► Les projets financés par le PIA (*Strater - Partie 5 – C 2.1*)

Carte 5 - Les aides consommées des projets PIA par les établissements de la région, en M€, au 31 décembre 2020 (source : ANR, CDC et BPI)



Pour chaque région, le montant des **consommations d'aide PIA** désigne le montant total des dépenses réalisées par les établissements localisés dans la région. Ces dépenses peuvent avoir été réalisées en participant à des projets coordonnés dans la région et/ou à des projets coordonnés en dehors de la région.

Pour information, les consommations réalisées par des partenaires transrégionaux, représentent 384 M€.

## B. Méthodologie

### B.1 Panorama

#### ► Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième

*Source Depp, Systèmes d'information Cyclades, Ocean-Scolarité du MENJ et du ministère en charge de l'agriculture*

Il s'agit d'un indicateur synthétique qui mesure la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, d'arriver au baccalauréat et de réussir l'examen s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Les résultats relatifs à la session 2019 sont disponibles pour la voie scolaire et l'apprentissage, ceux de la session 2020 seulement pour la voie scolaire.

(Voir [Note d'information de la Depp 21.12 Résultats définitifs de la session 2020 du baccalauréat](#)).

#### ► Jeunes en difficultés de lecture – génération 1999

*Source Depp, Ministère des Armées - Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)*

L'enquête Journée Défense et Citoyenneté (JDC) permet de déterminer 8 profils de lecteur qui sont classés en 4 groupes : Lecteurs efficaces, Lecteurs médiocres, Très faible capacité de lecture et Difficultés sévères. Le pourcentage de jeunes en difficulté de lecture représenté sur la carte correspond aux deux derniers groupes.

(Voir [Géographie de l'école 2021 – Fiche 32](#), Depp)

#### ► Origine sociale des étudiants

*Source Sies, Systèmes d'information Sise et Scolarité du MENJ, enquêtes sur les établissements d'enseignement supérieur et des établissements sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture*

Il s'agit des étudiants français inscrits dans les principales filières d'enseignement supérieur par profession et catégories socioprofessionnelles (PCS). Les agriculteurs sont intégrés aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises dans « Prof. Indép. » du fait de la faiblesse de leurs effectifs. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE.

(voir [RERS 2020 – Fiche 6.16 L'origine sociale des étudiants français](#))

#### ► Comparaisons européennes

*Sources OST-HCERES 2019, Eurostat 2017 et Sies, Enquête R&D 2017*

La région est comparée aux régions européennes ayant une part de publication similaire selon les données de l'OST-HCERES. La comparaison est établie sur la base de la nomenclature des unités territoriales des grandes régions économiques (Nuts1).

#### ► Le positionnement des établissements de la région dans les classements internationaux

*Sources : sites des agences de classements, Palmarès 2021*

Les classements généraux notent et classent les établissements dans leur ensemble selon une sélection d'indicateurs :

1. **Classement général de Shanghai** (*Academic Ranking of World Universities - ARWU*) : évalue l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans leurs activités de recherche ;
2. **Classement QS** (*Quacquarelli Symonds World University Rankings*) : porte sur les missions dites « essentielles » des établissements d'enseignement supérieur ;
3. **Classement Leiden** (*CWTS Leiden ranking - Centre for Science and Technology Studies de l'université de Leiden*) : mesure la notoriété scientifique des établissements et leur collaboration en recherche ;
4. **Classements THE** (*Time Higher Education World University Rankings*) : porte sur les missions dites « essentielles » des établissements d'enseignement supérieur.

En complément, le classement thématique de Shanghai a été retenu pour analyser le positionnement des établissements par disciplines de recherche (chimie, sciences naturelles, etc.) :

5. **Classement thématique de Shanghai** (*Global Ranking of Academic Subjects - GRAS*) : couvre 54 thématiques réparties en 5 domaines (Sciences naturelles - 8 thématiques, Ingénierie - 22 thématiques, Sciences de la vie - 4 thématiques, Sciences médicales - 6 thématiques, Sciences sociales - 14 thématiques).

(voir [ARWU 2021](#), [THE 2021](#), [Leiden 2021](#), [QS 2021](#), [GRAS 2021](#))

## ► Résultats du bac

**Source Depp**, *Systèmes d'information Cyclades, Ocean-Scolarité du MENJ et du ministère en charge de l'agriculture*

(Voir [Note d'information de la Depp 21.12 Résultats définitifs de la session 2020 du baccalauréat](#)).

## ► Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur

Voir A.2 Formation

## ► Inscription des néo-bacheliers selon leur région académique d'origine

**Source Sies**, *Système d'information Sise, enquêtes menées par le Sies sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la Depp, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture*

Champ de l'enseignement supérieur : CPGE et STS y compris agricole (hors apprentissage), universités et établissements assimilés, ENS, écoles d'ingénieur, de management et de gestion, artistiques et culturelles, établissements privés de type universitaire.

Il s'agit de comparer la région académique dans laquelle l'étudiant a eu son bac en 2019 avec la région de l'établissement où il s'est inscrit pour poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur à la rentrée suivante (année universitaire 2019-2020).

## ► Les ressources documentaires

**Source DGESIP-DGRI A1-3 Département diffusion des connaissances et de la documentation**, *Enquête générale sur les bibliothèques universitaires et les services documentaires de l'ESRI (ESGBU)*

Les données ESGBU utilisées concernent les bibliothèques des universités et les bibliothèques interuniversitaires, les bibliothèques de quinze grands établissements, de quatre écoles d'ingénieurs et de six EPA. Par ailleurs, il est à souligner que quelques établissements n'ont pas renseigné leurs données pour l'année 2019 : pour cette raison, les chiffres indiqués peuvent être partiels pour certaines régions.

## B.2 Formation

### ► Poursuite d'études dans le supérieur

**Source Sies**, *Sise et Scolarité du MENJ, enquêtes menées par le Sies sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, enquête sur les apprentis menée par la Depp (SIFA) et Systèmes d'information Cyclades, Ocean-Scolarité du MENJ et du ministère en charge de l'agriculture pour les bacheliers*

Les taux de poursuite sont construits sur le rapport entre les effectifs des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (public ou privé) en 2020-2021 (hors inscriptions simultanées en CPGE et licence) après l'obtention de leur bac à la session 2020 et les effectifs des bacheliers de la session 2020 répartis par région selon l'académie de leur bac.

Les étudiants dont l'académie du bac n'est pas connue sont répartis dans les académies (regroupées en région) au prorata de l'effectif des néo-bacheliers poursuivants de l'académie à la rentrée 2020. Périmètre : France métropolitaine + Drom.

## ► Orientation post-bac : les vœux dans Parcoursup

Source Sies, Parcoursup

Les données de Parcoursup 2020 présentées dans ce document sont issues de deux supports :

- Un jeu de données OpenData du MESR, [fr-esr-parcoursup-2020](#) qui présente les vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur ainsi que les propositions des établissements pour chaque formation – hors apprentissage – à la fin du processus d'affectation de la plateforme Parcoursup pour la session 2020.
- les données annexées aux bilans académiques avec deux entrées : « **Fiche Candidats** » sur les candidats originaires de la région (ayant obtenu leur bac dans la région) et « **Fiche Formations** » : sur les candidatures aux formations proposées dans la région.

(Voir [Bilan académique de Parcoursup 2020 Sies](#)).

## ► Les effectifs d'étudiants

Le décompte des effectifs des étudiants inscrits exclut les doubles inscriptions CPGE/Université.

### • Enseignement supérieur

Source Sies, Système d'information Sise, enquêtes menées par le Sies sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la Depp, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture

Jeu de données OpenData du MESR [fr-esr-atlas\\_regional-effectifs-d-etudiants-inscrits](#)

(voir [Note Flash du Sies 21-17 Hausse sensible des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020-2021](#))

### • Etablissements publics du MESR

Source Sies, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (Sise)

Les étudiants infirmiers de grade licence, progressivement intégrés dans Sise, sont retirés des effectifs car incomplets et inégalement renseignés sur le territoire.

Les étudiants inscrits dans les établissements-composantes des établissements expérimentaux (EPE) sont comptabilisés dans l'EPE.

Les « *Etablissements universitaires* », dont les effectifs sont recensés par l'enquête Sise, englobent les universités, Comue, établissements expérimentaux (EPE) et leurs établissements-composantes ainsi que les universités de technologie, les instituts polytechniques, les grands établissements et les ENS.

(voir [Note d'information du Sies 21-12 Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2020-2021](#)).

Jeux de données OpenData du MESR [fr-esr-sise-effectifs-d-etudiants-inscrits-esr-public](#) et [fr-esr-principaux-diplomes-et-formations-prepares-etablissements-publics](#)

### • Mobilité internationale

Source Sies, Sise

Les étudiants internationaux sont des étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un bac français obtenu à l'étranger qui viennent étudier en France soit dans le but d'obtenir un diplôme universitaire français dans le cadre d'une mobilité de diplôme (plus de 90% des mobilités), soit temporairement en programme d'échange, dans le cadre d'une mobilité d'échange (moins de 10%).

(Voir [Note d'information du Sies 20.19 Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2019-2020](#)).

### • Les effectifs en formations d'ingénieurs

Source Sies, Système d'information Sise, enquête menée par le Sies sur les écoles d'ingénieurs des autres ministères et privées.

Champ : étudiants inscrits dans l'une des écoles d'ingénieurs de France + Drom habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur accrédité par la commission des titres d'ingénieurs (CTI) y compris les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) en 2020-2021. Les étudiants en cycle préparatoire intégré en sont exclus, hormis ceux des écoles déclarant leur formation d'ingénieur sur 5 ans (bac+1 à bac+5).

Dans le graphique, les établissements MESR regroupent les effectifs des universités (y compris EPE et leurs établissements-composantes et les Comue), des universités de technologie, des instituts polytechniques, des grands établissements et des autres établissements MESR (ENSI, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM et ses centres d'enseignement et de recherche etc.).

- **Répartition des élèves-ingénieurs par domaine de formation**

La répartition par domaine concerne les étudiants inscrits en 2019-2020 en **cycle d'ingénieurs** (niveau bac+3 à bac+5 conduisant au diplôme d'ingénieur) y compris dans une formation d'ingénieurs en partenariat (FIP)

(Voir [Note flash du Sies 20.10 Les effectifs inscrits en cycle ingénieur en 2019-2020](#))

## ► Formations maïeutiques, paramédicales et sociales

*Sources Ministère des solidarités et de la santé – Drees, enquête Écoles*

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a la responsabilité du suivi statistique de toutes les formations délivrant un diplôme relevant du Ministère en charge de la Santé.

Pour cela, elle réalise tous les ans une enquête auprès de tous les établissements proposant des formations délivrant ces diplômes.

Les effectifs d'inscrits et de diplômés sont issus de l'OpenData de la Drees pour l'année civile 2019.

Jeux de données OpenData de la Drees [491\\_la-formation-aux-professions-de-sante](#) et [492\\_la-formation-aux-professions-sociales](#)

## ► Taux de réussite

- **Taux de réussite en BTS**

*Source Sies, Systèmes d'information Scolarité et OCEAN du MENJ)*

Les taux portent sur l'ensemble des inscrits sous statut scolaire, en première année de STS à la rentrée 2016 dans un établissement public ou privé sous contrat, en France métropolitaine et dans les Drom.

Les STS agricoles ou maritimes ne sont pas incluses dans le champ de l'étude car les données sur ces classes ne le permettent pas.

Les étudiants ayant effectué une première année sous statut scolaire puis une deuxième en tant qu'apprenti sont exclus du champ pour ne pas perturber l'interprétation des résultats.

Les STS en 3 ans ne font pas partie du champ.

(Voir [Note flash du Sies 20.12 Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2019](#)).

- **Taux de réussite en université (DUT, licence professionnelle, licence, master)**

*Source Sies, Sise*

Les taux de réussite sont calculés sur la base des inscriptions administratives, et non d'une présence effective de l'étudiant. La réussite est attribuée à l'établissement d'inscription en première année et non à l'établissement où le diplôme a été obtenu si l'étudiant a changé d'établissement.

- **Valeur ajoutée**

Chaque université possède sa propre population étudiante, qui diffère par ses caractéristiques : sexe, série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, mention, origine sociale. Or, les études sur la réussite à l'université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques

Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer dans cet établissement si sa population étudiante avait les mêmes caractéristiques que la population étudiante au niveau national.

L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la valeur ajoutée. Elle permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.

(Voir [Note flash du Sies 20.21. Parcours et réussite en DUT : les résultats de la session 2019](#))

(Voir [Note flash du Sies 20.22. Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2019](#))

(Voir [Note flash du Sies 21.04 Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2019](#))

## ► Insertion professionnelle des diplômés de master

*Source Sies, enquête insertion professionnelle*

Le champ d'interrogation porte sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années. Le taux d'insertion est défini comme la part de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail.

Pour chaque région, toutes les universités sont présentées dans le graphique sauf lorsque le nombre de répondants est inférieur à 30, alors considéré comme non significatif.

(Voir [Note flash du Sies 20.24 L'insertion des diplômés de master au plus haut avant la crise sanitaire](#))

Jeux de données OpenData du MESR [fr-esr-insertion\\_professionnelle-master](#)

## B.3 La recherche : formation à la recherche et développement des connaissances

### ► Les effectifs en doctorat

*Source Sies, enquête Ecole doctorale 2020*

Les effectifs d'inscrits en doctorat sont issus de l'enquête ED effectuée directement auprès des écoles doctorales. La discipline indiquée est la discipline principale déclarée de l'école doctorale.

Ces données sont différentes de celles de l'enquête Sise, recueillies auprès des établissements d'inscription des étudiants, qui sont utilisées dans la partie Panorama.

- **Financement des thèses en doctorat**

Le contrat doctoral sur dotation du MESR comprend les contrats délivrés par les EPSCP, les EPST, les programmes spécifiques normaliens et polytechniciens et le programme handicap. Les données portent sur les étudiants inscrits en première année de doctorat dont la situation financière est connue (96% des nouveaux inscrits).

### ► L'insertion professionnelle des docteurs

*Source Sies, enquête IPDoc 2017 (situation professionnelle des docteurs 12 et 36 mois après l'obtention de leur diplôme)*

Les résultats de certains établissements n'ont pas pu être pris en compte malgré leur participation à l'enquête car leurs effectifs ou leur taux de réponse sont trop faibles pour que les résultats soient jugés statistiquement fiables ou respectant le secret statistique.

(Voir [Note d'information du Sies 19.18 Des conditions d'insertion et d'emploi des docteurs toujours satisfaisantes mais contrastées selon les disciplines](#))

### ► Les financements CIFRE

*Source ANRT*

Le dispositif CIFRE (conventions industrielles de formation par la recherche) subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans.

### ► Les unités de recherche

*Sources RNSR, HCERES*

Selon le cadre de cohérence Recherche, les unités de recherche sont caractérisées par un programme ou projet scientifique, porteur de thématiques scientifiques prises en charge par des équipes de recherche, une capacité à développer de la recherche partenariale ; un degré d'autonomie de gestion, sous la responsabilité d'un directeur d'unité identifié ; une entité évaluée dans le cadre défini par le HCERES.

La liste des unités de recherche a été effectuée en s'appuyant sur le Répertoire national des structures de recherche et consolidé par la liste des unités de recherche évaluées par le HCERES au 01/07/2021.

L'unité peut être qualifiée de « propre » au sein d'un opérateur de recherche (université, organisme de recherche ou école), ou de « mixte » lorsqu'elle associe plusieurs opérateurs de recherche,

## ► Les publications scientifiques

### *Sources OST, HCERES*

La base de données utilisée est le Web of Science® de Thomson Reuters, qui est l'une des bases de référence pour la bibliométrie.

A l'échelle régionale, les publications sont comptabilisées avec un décompte fractionnaire : on prend en compte la fraction de compte que représente l'adresse de l'acteur dans le total des adresses de la publication. Le décompte disciplinaire utilise également le compte fractionnaire, une publication étiquetée avec p disciplines est comptée 1/p pour chaque discipline, dans une logique de contribution.

- **Indice de spécialisation**

L'indicateur est défini par la part mondiale de publications de la région, dans une discipline, rapportée à sa part mondiale de publications dans l'ensemble des disciplines. Par construction, la valeur neutre de l'indice de spécialisation est égale à 1.

- **Indice d'impact relatif à 2 ans**

Pour une région donnée, l'indicateur Indice d'impact relatif à 2 ans est défini par la part mondiale de citations reçues à 2 ans par les publications de la région, rapportée à la part mondiale de ces mêmes publications. Par construction, la valeur de l'indice d'impact relatif est égale à 1 pour le monde.

- **Indice d'activité dans le Top 10%**

L'indicateur du nombre de publications à fort impact à 2 ans est défini par le nombre de publications du pays qui appartiennent aux 10 % de publications les plus citées au monde dans les 2 ans suivant leur publication.

- **Part des publications en co-publication internationale**

L'indicateur est défini par le nombre de publications en co-publication internationale de la région rapportée au nombre total des publications de la région.

*Indicateurs et méthodes OST-HCERES* : <https://www.hceres.fr/fr/indicateurs-et-methodes>

## ► Les distinctions scientifiques

### *Sources MESR, ERC, CNRS*

- **Tremplin ERC**

Ce dispositif, opéré par l'ANR depuis 2016, est spécialement dédié à amélioration du taux de réussite de la France aux appels de l'ERC. Il est ouvert à toutes les disciplines.

- **ERC**

L'ERC (conseil européen de la recherche) octroie des bourses de recherche pour une durée de 5 ans à des chercheurs. Les critères de sélection sont l'excellence scientifique du projet et du chercheur qui le porte. Le programme ERC propose quatre types de bourses individuelles : les bourses « **Starting grants** » s'adressent à de jeunes chercheurs (2 à 7 ans après la thèse), les « **Advanced grants** » ouvertes à des scientifiques reconnus dans leur domaine pour financer des projets de recherche exploratoire, les « **Consolidator grants** » s'adressent à des chercheurs ayant un parcours scientifique prometteur et qui souhaitent consolider leur équipe de recherche et les « **Proof of Concept grants** » sont destinées aux chercheurs lauréats d'une bourse ERC pour financer l'innovation issue de leur recherche. Sont comptabilisées les bourses obtenues au titre des appels à projets lancés entre 2007 et 2021.

Une même bourse a pu être comptabilisée dans plusieurs regroupements si l'enseignant-chercheur ou le chercheur distingué exerce son activité dans une unité mixte de recherche rattachée à des établissements qui relèvent de regroupements différents appartenant ou pas à une même région.

- **Médailles CNRS**

Une même médaille CNRS a pu être comptabilisée dans plusieurs regroupements si l'enseignant-chercheur ou le chercheur distingué exerce son activité dans une unité mixte de recherche rattachée à des établissements qui relèvent de regroupements différents appartenant ou pas à une même région. Seules les médailles d'or et d'argent ont été recensées sur la période comprise entre l'année 2000 et 2021.

- **IUF**

L'institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité.

Chaque année, des enseignants-chercheurs, juniors ou seniors, sont nommés à l'IUF, pour une période de 5 ans, par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur proposition de deux jurys internationaux distincts. Les membres de l'IUF, ainsi nommés, continuent à exercer leur activité dans leur université d'appartenance, en bénéficiant d'un allègement de leur service d'enseignement et de crédits de recherche spécifiques. Les données prises en compte correspondent aux membres nommés à l'IUF entre 1991 et 2021.

## **B.4 Transferts de l'ESRI vers l'environnement socio-économique**

### **► La formation tout au long de la vie**

- **Apprentissage**

**Source Depp**, *Système d'information de la formation des apprentis (SIFA)*

Les données sur l'apprentissage sont observées au 31 décembre 2019. Elles concernent les effectifs d'apprentis inscrits dans les CFA (y compris agricoles).

(Voir [Note d'information de la Depp 20.27 L'apprentissage au 31 décembre 2019](#))

- **Formation continue**

**Source Sies**, *Enquête Bilan des actions de la formation continue auprès des établissements d'enseignement supérieur publics MESR*

(Voir [Note Flash du Sies 21.26 La formation continue dans l'enseignement supérieur public en 2019](#))

- **VAE**

**Source Sies**, *Enquête Dispositif de validations des acquis dans l'enseignement supérieur auprès des établissements*

(Voir [Note d'information du Sies 20.17 La validation des acquis de l'expérience dans les établissements d'enseignement supérieur en 2019](#))

### **► Crédit impôt recherche**

**Source Sies** DGRI-SITTAR-C1, base GECIR ; Insee - répertoire Sirene

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est un dispositif fiscal de soutien aux activités de recherche et développement des entreprises (recherche fondamentale, recherche appliquée, développement expérimental) et en matière d'innovation (dépenses de réalisation de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits). Le CIR Collection comptabilise les dépenses liées à l'élaboration de nouvelles collections des entreprises industrielles du secteur textile-habillement-cuir.

Les données statistiques sur le CIR sont issues de la base GECIR (gestion du crédit impôt recherche), et correspondent donc aux montants déclarés par les entreprises.

**Millésime** : les données CIR présentées correspondent au millésime 2017 (année pour laquelle les dépenses ont été engagées) et sont semi-définitives.

**Localisation** : la localisation des déclarants au CIR, ou des bénéficiaires du CIR, s'effectue par le lieu d'implantation du siège de la société déclarante, ou de la société bénéficiaire. Pour des raisons liées au secret fiscal, la plupart des données de Corse et d'outre-mer ne sont pas publiables

**Secteur d'activité** : le secteur d'activité est tiré de l'APE (nomenclature NAFrév2 de 2008) déclarée par l'entreprise lors de sa première déclaration au CIR.

### **► La capacité à innover et stratégie (CIS)**

**Source Insee**

Une société est innovante au sens large lorsqu'elle introduit une innovation dans au moins une des deux catégories d'innovation possibles (produit ou procédé) ou lorsqu'elle s'engage dans des activités d'innovation

en produit ou en procédé ou des activités de R&D. Une même société peut cumuler plusieurs innovations et plusieurs types d'innovation.

L'enquête Capacité à innover et stratégie (CIS 2018) est menée dans tous les pays membres de l'Union européenne. L'enquête CIS 2018 porte sur les années 2016-2018 et couvre le champ des sociétés (ou entreprises individuelles) actives de 10 salariés ou plus implantées en France (métropole et DOM), des secteurs principalement marchands non agricoles, à l'exception des activités vétérinaires et des activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises.

## ► Les dépenses intérieures de recherche et développement en entreprise

Voir **A.5 Les ressources de l'ESRI**

### ► Les brevets

*Source OST-HCERES*

Les données brevets mobilisent les informations de la base brevets de l'OST, construite à partir de Patstat et enrichie par l'OST, créée par l'Office européen des brevets (OEB). Elle contient les enregistrements des dépôts de brevets après publication de la demande, soit dix-huit mois après la date du premier dépôt. Elle couvre 80 offices de brevets nationaux et régionaux à travers le monde. Actuellement, l'OST construit ses indicateurs sur un périmètre restreint à l'Office européen des brevets (OEB), l'Institut national de la propriété intellectuelle français (Inpi), l'Office américain des brevets et des marques (USPTO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour les demandes internationales (PCT).

Le compte fractionnaire est utilisé pour les deux dimensions : géographique et technologique.

L'indice de spécialisation technologique en référence mondiale exprime l'importance relative d'un domaine technologique dans le « portefeuille technologique » de la région en comparaison de celui du monde.

La valeur neutre de l'indice de spécialisation est 1 (normalisation). Lorsque l'indice est significativement supérieur à 1, la région est spécialisée dans le domaine par rapport au monde. Elle est non spécialisée pour les domaines dans lesquels cette même valeur est significativement inférieure à 1.

*Indicateurs et méthodes OST-HCERES : <https://www.hceres.fr/fr/indicateurs-et-methodes>*

## | B.5 Les ressources de l'ESRI

### ► Les dépenses intérieures de recherche et développement

*Source Sies, Enquête R&D*

Elle correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national (métropole et outre-mer) par le secteur des administrations françaises (Dirda) et par le secteur des entreprises (Dirde). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la R&D).

- **DIRDA**

Dans les administrations, l'enquête est réalisée auprès des entités qui exécutent des travaux de R&D :

- pour le secteur de l'État : les services ministériels, les organismes publics de recherche (EPST et EPIC) et les autres établissements publics. NB : seule la branche civile du CEA est prise en compte dans les statistiques.

- pour le secteur de l'enseignement supérieur : les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle simple du MESR (notamment les universités), les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche hors tutelle simple du MESR – publics ou privés –, les centres hospitaliers (régionaux) universitaires (CHU et CHRU) et les centres de lutte contre le cancer ;

- pour le secteur des institutions sans but lucratif : les associations et les fondations.

- **DIRDE**

L'enquête portant sur la R&D au sein des entreprises est réalisée auprès d'environ 11 800 entreprises exécutant des travaux de R&D en interne sur le territoire français. L'enquête est exhaustive pour les

entreprises ayant des dépenses intérieures de R&D supérieures à 0,4 M€ et échantillonnée pour les autres. Pour des raisons de secret statistique, la partie Entreprises de la Corse est regroupée avec la celle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

(Voir [Note d'information du Sies 21.01 Dépenses de recherche et développement expérimental en France - Résultats détaillés pour 2018 et premières estimations pour 2019](#))

- **Chercheurs**

Il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse (dont les bénéficiaires d'une convention CIFRE) et les personnels de haut niveau ayant la responsabilité de l'animation des équipes de chercheurs.

Les effectifs mesurés **en ETP** correspondent à de l'emploi travaillé en **équivalent temps plein** dans l'activité de R&D sur une année.

## ► Les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

### Personnels enseignants et enseignants-chercheurs

**Source DGRH A1-1**, Enseignants titulaires issus des fichiers de gestion de la DGRH et enseignants contractuels provenant d'une enquête annuelle réalisée auprès des établissements

Parmi les enseignants **titulaires** (observés au 31/12/2019), on distingue les enseignants-chercheurs (EC) *que sont les professeurs (PR) et les maîtres de conférences (MCF) universitaires et hospitalo-universitaires (ainsi que les corps assimilés)*, des enseignants du second degré affectés dans des établissements d'enseignement supérieur.

Parmi les enseignants **contractuels** (observés en mai 2019), s'agissant des doctorants, seuls ceux avec charge d'enseignement sont comptés dans le tableau par catégorie (dans *DC avec enseig+ATER*). Les enseignants invités sont cumulés dans la catégorie *Autres* avec les lecteurs, les maîtres de langues, les enseignants associés, les professeurs contractuels sur emplois vacants du second degré et les contractuels LRU.

Sont hors champ, les personnels exerçant leurs fonctions dans des établissements ne relevant pas du MESR comme ceux des établissements du second degré concourant à l'enseignement supérieur (CPGE, STS) ainsi que les contractuels de la santé (Chefs de clinique, AHU et PHU).

(Voir [Note d'information DGRH 20-08 Les personnels enseignants de l'ESRI – 2019](#))

## ► Personnels administratifs

**Source DGRH C1-1**, Agents titulaires issus des annuaires AGORA, POPPEE ITARF et POPPEE BIB et agents contractuels provenant de l'enquête ANT menée en 2021 auprès des établissements relevant du MESR

Pour les agents titulaires, sont pris en compte les agents en position d'activité au 1<sup>er</sup> février 2021, sans ceux en congés de longue durée.

Les agents contractuels concernés sont ceux qui ont été enregistrés dans leurs établissements respectifs au cours de l'année 2020.

## ► La participation aux projets H2020

**Source OST-HCERES**, base e-Corda

Les tableaux fournis sur les PCRI portent sur l'actualisation disponible via e-corda en octobre 2020. Ainsi les chiffres des tableaux basés sur cette actualisation portent sur 31 757 projets et concernent un peu moins de 160 000 participations.

Par ailleurs, les calculs excluent les projets « *cancelled* » ainsi que les participations « *blocked* ».

Pour la localisation régionale des coordinations :

- Si, pour un coordinateur, les « participant departments » et les tierces parties relèvent de la même région, celle-ci est retenue comme localisation géographique de la coordination ;

- Dans le cas contraire, c'est le siège de l'organisation coordinatrice qui sera retenu pour la localisation de la coordination du projet

## ► Les réponses aux appels à projets de l'ANR (hors PIA)

*Source Agence nationale de la recherche (ANR)*

Les Appels à projets génériques (AAPG) comprennent les actions Jeunes Chercheurs, Jeunes Chercheuses (JCJC), Projets de Recherche Collaborative (PRC), Projets de Recherche Collaborative – Entreprise (PRCE), Projets de Recherche Collaborative – International (PRCI) et Réseau de recherche.

## ► Les financements des collectivités territoriales

*Source Sies, Enquête CollTerr 2021*

L'enquête annuelle CollTerr mesure le financement de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (ES&VE) et de la recherche et du transfert de technologie (R&T) apporté par les exécutifs locaux. Elle interroge exhaustivement les conseils régionaux et départementaux, les EPCI à financement propre d'une population de plus de 50 000 habitants et des communes d'une population de plus de 30 000 habitants. D'autres collectivités ciblées sur ces thématiques par des partenaires du MESR sont également interrogées. L'échelon des métropoles regroupe les 22 EPCI disposant de ce statut au titre de la loi Maptam et la métropole de Lyon (collectivité territoriale à statut particulier). Les résultats sont issus de l'enquête 2021 qui interroge les exercices 2018 à 2021. Les données 2018 et 2019 sont définitives, les données 2020 sont semi-définitives et les données 2021 sont prévisionnelles.

Le financement de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (ES&VE) correspond à l'ensemble des financements destinés à soutenir l'enseignement supérieur, développer les offres de formation, aider la vie étudiante et à en assurer la promotion.

Le financement de la recherche et du transfert de technologie (R&T) recouvre l'ensemble des financements ayant contribué à développer les activités de recherche et développement des universités et des organismes publics, à soutenir l'innovation et la recherche dans les entreprises, à favoriser les transferts de technologie, à promouvoir les résultats de la recherche et développer la culture scientifique.

NB : Le budget par étudiant en Corse est particulièrement important (2 505 €/étudiant) du fait de la convention d'application tripartite entre l'Etat, la collectivité de Corse et l'Université de Corse pour la période 2018-2022 et n'apparaît pas dans le graphique 60.

(voir [Note Flash 08 – Mars 2022](#))

## C. Sigles et acronymes

### A

<b>Ademe</b>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
<b>AES</b>	Administration économique et sociale
<b>Agro Eco</b>	Sciences de l'agronomie et de l'écologie
<b>Ater</b>	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
<b>ANR</b>	Agence nationale pour la recherche

### B

<b>Biatss</b>	Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
<b>Bio-info</b>	Bio-informatique
<b>Bio Med</b>	Sciences de la vie et de la santé
<b>Bioressources</b>	Biotechnologies et Bioressources
<b>BRGM</b>	Bureau de recherches géologiques et minières
<b>BTS/BTSA</b>	Brevet de technicien supérieur / Brevet de technicien supérieur agricole
<b>BU</b>	Bibliothèque universitaire

### C

<b>Carnot IA</b>	Instituts Carnot du Programme d'Investissements d'Avenir
<b>CCSTI</b>	Centre de culture scientifique technique et industrielle
<b>CDC</b>	Caisse des dépôts et consignation
<b>CDT</b>	Centre de développement technologique
<b>CEA</b>	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
<b>CHRU</b>	Centre hospitalier régional universitaire
<b>CFA</b>	Centre de formation d'apprentis
<b>CHU</b>	Centre hospitalier universitaire
<b>Cifre</b>	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
<b>CIR</b>	Crédit d'impôt recherche
<b>Cirad</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>CLCC</b>	Centre de lutte contre le cancer
<b>CMQ</b>	Campus des métiers et des qualifications
<b>Cnam</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>CNRS</b>	Centre national de recherche scientifique
<b>Comue</b>	Communauté d'université et d'établissement
<b>CPA</b>	Cultiver et protéger autrement
<b>CPGE</b>	Classes préparatoires aux grandes écoles
<b>Crous</b>	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
<b>CRT</b>	Centre de ressources technologiques
<b>CVT</b>	Consortium de valorisation thématique

## D

<b>DE</b>	Diplôme d'état
<b>Démo</b>	Démonstrateurs préindustriels en biotechnologie
<b>Depp</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale
<b>Dgesip</b>	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
<b>DGRH</b>	Direction générale des ressources humaines
<b>DGRI</b>	Direction générale pour la recherche et l'innovation
<b>Disrupt</b>	Disrupt'Campus
<b>Dird</b>	Dépense intérieure de recherche et développement
<b>Dirda</b>	Dépense intérieure de recherche et développement des administrations
<b>Dirde</b>	Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>Drees</b>	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des solidarités et de la santé
<b>Dune</b>	Développement d'universités numériques expérimentales
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie

## E

<b>Eespig</b>	Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
<b>e-Fran</b>	Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation
<b>EFTS</b>	Établissement de formations au travail social
<b>EPE</b>	Établissement public expérimental
<b>Epic</b>	Établissement public à caractère industriel et commercial
<b>EPSCP</b>	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
<b>EPST</b>	Établissement public à caractère scientifique et technologique
<b>Equipex</b>	Équipement d'excellence
<b>ERC</b>	European research council
<b>ES</b>	Enseignement supérieur
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein
<b>EUR</b>	Ecoles universitaires de recherche

## F

<b>FCS</b>	Fondation de coopération scientifique
<b>FIP</b>	Formation d'ingénieurs en partenariat

## G

<b>GIP</b>	Groupement d'intérêt public
<b>GIS</b>	Groupement d'intérêt scientifiques

## H

<b>HCERES</b>	Haut-conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
---------------	---

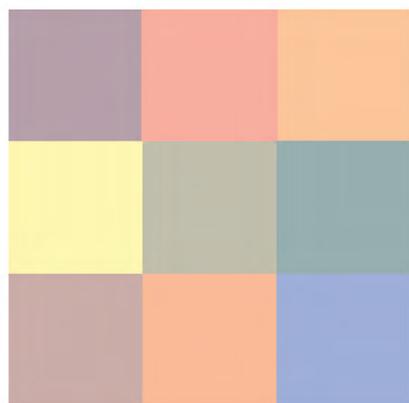
<b>Hybridation</b>	Hybridation des formations de l'enseignement supérieur
<b>I</b>	
<b>IConv</b>	Instituts convergences
<b>Idées</b>	Intégration et développement des Idex et des I-Site
<b>Idefi</b>	Initiatives d'excellence en formations innovantes
<b>Idefi-N</b>	Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques
<b>Idex</b>	Initiative d'excellence
<b>Ifremer</b>	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
<b>Ifsi</b>	Institut de formation en soins infirmiers
<b>IHU</b>	Institut hospitalier universitaire
<b>INBS</b>	Infrastructure nationale en biologie et santé
<b>Ined</b>	Institut national d'études démographiques
<b>INRAE</b>	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
<b>Inria</b>	Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
<b>Insa</b>	Institut national des sciences appliquées
<b>Insee</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>Inserm</b>	Institut national de la santé et de la recherche médicale
<b>Inspé</b>	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
<b>IR</b>	Infrastructure de recherche
<b>IR*</b>	Ex- Très grande infrastructure de recherche TGIR
<b>IRD</b>	Institut de recherche pour le développement
<b>IRT</b>	Instituts de recherche technologique
<b>ITE</b>	Instituts pour la transition énergétique
<b>I-Site</b>	Initiative Science-Innovation-Territoires-Economie
<b>IUF</b>	Institut universitaire de France
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>L</b>	
<b>Labex</b>	Laboratoire d'excellence
<b>L.AS</b>	Licence option accès santé
<b>LP</b>	Licence professionnelle
<b>LSH</b>	Lettres et sciences humaines
<b>L1/L3</b>	Première/Troisième année de licence
<b>M</b>	
<b>MAEE</b>	Ministère des affaires étrangères et européennes
<b>Math Info</b>	Sciences numériques et mathématiques
<b>MCF</b>	Maître de conférences
<b>Meef</b>	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
<b>MENJ</b>	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
<b>MESR</b>	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
<b>MMOP</b>	Maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie

<b>Mopga</b>	Make Our Planet Great Again
<b>MSH</b>	Maison des sciences de l'homme
<b>M1/M2</b>	Première/Deuxième année de master
<b>N</b>	
<b>Nanobio</b>	Nanobiotechnologies
<b>NCU</b>	Nouveaux cursus à l'université
<b>O</b>	
<b>OEB</b>	Office européen des brevets
<b>Onera</b>	Office national d'études et de recherches aérospatiales
<b>P</b>	
<b>Paces</b>	Première année commune aux études de santé
<b>Pass</b>	Parcours accès spécifique santé
<b>Pépité</b>	Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
<b>PFT</b>	Plate-forme technologique
<b>PHUC</b>	Pôle de recherche hospitalo-universitaire en cancérologie
<b>PIA</b>	Programme d'investissements d'avenir
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>Pôle pilote</b>	Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation
<b>PPR - 3IA</b>	Programme prioritaire de recherche - Instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle
<b>PPR - CPA</b>	Programme prioritaire de recherche - Cultiver et Protéger Autrement
<b>PPR - Sport</b>	Programme prioritaire de recherche - Sport de Très Haute Performance
<b>PR</b>	Professeur des universités
<b>R</b>	
<b>Renater</b>	Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
<b>R&amp;D</b>	Recherche et développement
<b>R&amp;T</b>	Recherche et technologie
<b>RHU</b>	Recherche hospitalo-universitaire
<b>RNCP</b>	Répertoire national de la certification professionnelle
<b>RSNR</b>	Recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection
<b>S</b>	
<b>Satt</b>	Société d'accélération du transfert de technologie
<b>SFRI</b>	Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence
<b>SHS</b>	Sciences humaines et sociales
<b>Sies</b>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
<b>Sifa</b>	Système d'information sur la formation des apprentis

<b>Sise</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants
<b>Sresri</b>	Schéma régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
<b>SMI</b>	Sciences de la matière et ingénierie
<b>Staps</b>	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
<b>STUE</b>	Sciences du système terre-univers-environnement
<b>STS</b>	Section de technicien supérieur
<b>T</b>	
<b>Terrinov</b>	Territoires d'innovation
<b>TIP</b>	Territoires d'Innovation pédagogique
<b>U</b>	
<b>UE</b>	Universités européennes
<b>UFR</b>	Unité de formation et de recherche.
<b>UMR</b>	Unité mixte de recherche
<b>USR</b>	Université de service et de recherche
<b>V</b>	
<b>VAE</b>	Validation des acquis de l'expérience







**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*